

PÉTROLE, LIBYE

TEBBOUNE REÇOIT UN APPEL DE POUTINE

Page 16

ALGÉRIE POSTE-CNR

**UN NOUVEAU
CALENDRIER
POUR
LES PENSIONS
DE RETRAITE**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N°4044 | Mardi 14 juillet 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**LUTTE CONTRE LE
CORONAVIRUS À BISKRA**

**CONFINEMENT
DURCI DANS
9 COMMUNES**

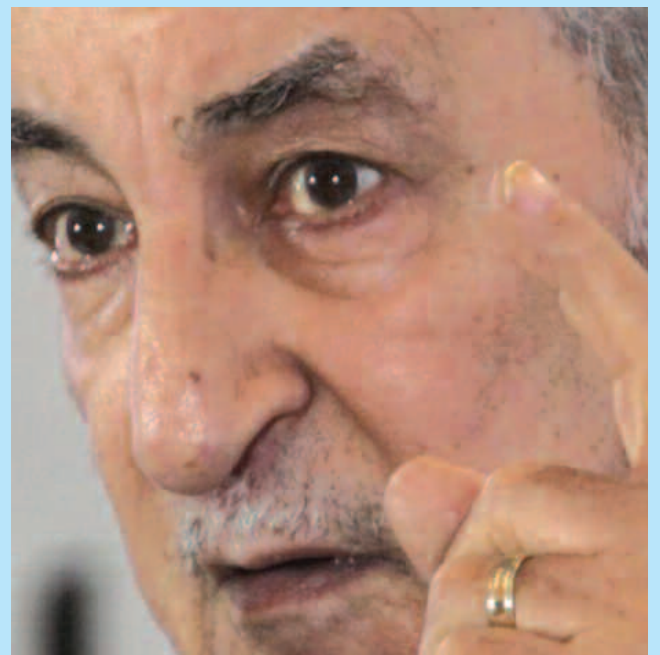
Page 4

ENTRETIEN ACCORDÉ AU JOURNAL FRANÇAIS
L'OPINION

TEBBOUNE REMET LES PENDULES À L'HEURE

Abdelmadjid Tebboune ne va pas imiter son prédécesseur Abdelaziz Bouteflika. "Je ne compte pas m'éterniser au pouvoir", annonce-t-il dans une interview au quotidien français L'Opinion, parue hier lundi 13 juillet.

Page 2



RELANCE ECONOMIQUE DU PAYS

LES NOUVELLES INSTRUCTIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Page 3



COVID-19 EN ALGÉRIE

**UN AUTRE
RECORD
ENREGISTRÉ
EN 24 H**

Page 16



MOUTON DE L'AID

**L'ASSOCIATION
DES OULÉMAS
FAVORABLE
AU SACRIFICE**

Page 4



ENTRETIEN ACCORDÉ AU JOURNAL FRANÇAIS L'OPINION

Tebboune remet les pendules à l'heure

Abdelmadjid Tebboune ne va pas imiter son prédécesseur Abdelaziz Bouteflika. "Je ne compte pas m'éterniser au pouvoir", annonce-t-il dans une interview au quotidien français L'Opinion, parue hier lundi 13 juillet.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

"Je me suis porté candidat à la présidentielle au nom de la société civile et des jeunes. Et je suis en train de construire des institutions, si le peuple les accepte, où ces deux composantes seront majoritaires. Donc, je n'aurai pas besoin de parti et je ne compte pas, non plus, m'éterniser au pouvoir », a-t-il dit, en réponse à la question s'il allait créer une grande formation politique de la majorité". ?

Interrogé s'il allait faire un deuxième mandat, le président Tebboune n'a pas voulu s'exprimer, en laissant entendre que tout dépendra des résultats de son premier mandat.

"En principe, j'ai été élu pour un seul mandat. D'ici la fin de ce mandat, j'espère obtenir une situation apaisée où les problèmes sociaux et économiques seront en partie réglés. C'est une transition qui ne dit pas son nom. Il faudrait d'autres conditions pour que je réfléchisse à une nouvelle candidature".

En outre, le président Tebboune annonce la poursuite de la libération des détenus du hirak. "Ces gestes vont se poursuivre et visent à l'apaisement », affirme M. Tebboune, en assurant que l'Algérie « n'est pas entrée dans une phase de répression ». "C'est faux", a-t-il dit, en estimant que "l'opposition et la société civile sont indispensables. Seul un État fort et juste peut asseoir la démocratie, le contraire amène l'anarchie et le chaos".

Pour lui, "l'opposition ne doit pas se faire dans l'insulte, l'invective et l'appel au soulèvement". "Seul un État fort et juste peut asseoir la démocratie, le contraire amène l'anarchie et le chaos", soutient-il.

Projet de révision de la Constitution

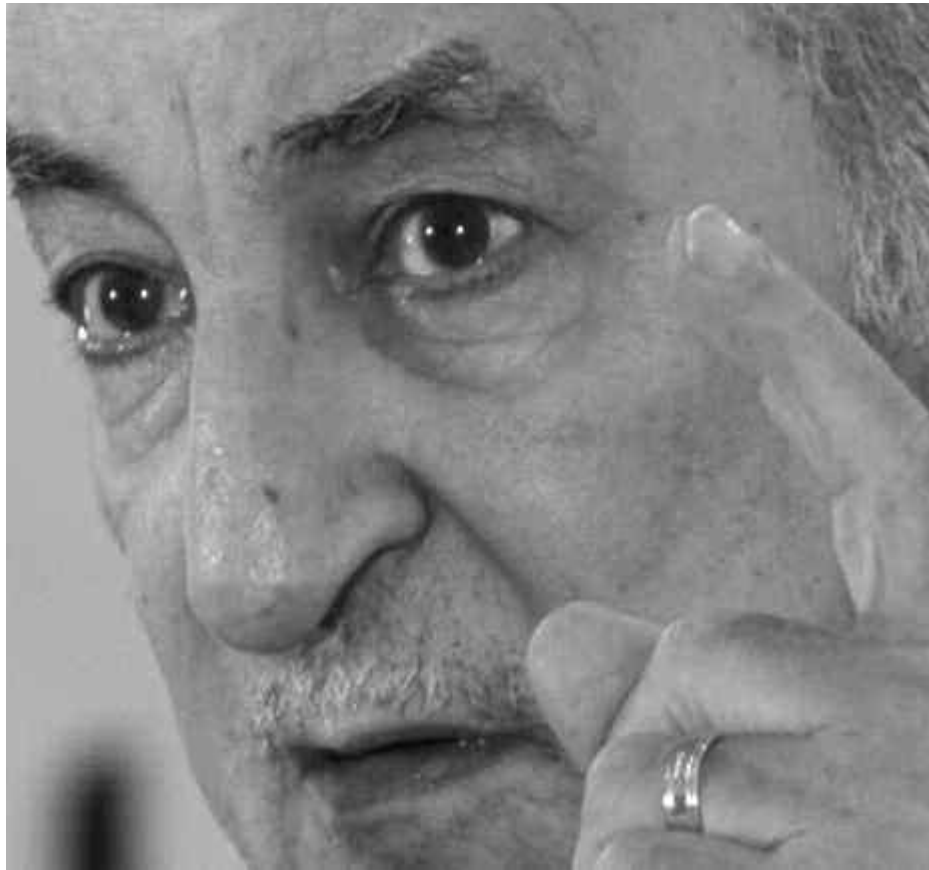
Le président de la République a évoqué le projet de révision constitutionnelle, actuellement en débat, et défendu le régime semi-présidentiel proposé dans la mouture de la Loi fondamentale.

"Nous n'avons pas opté pour un système purement parlementaire. Celui-ci poserait des problèmes de gestion de la démocratie car cela nécessite une pratique sur des générations, voire des siècles", soutient-il, en estimant que l'Algérie est "encore une démocratie en construction. Nous sommes sur le chemin d'une démocratie responsable".

"La construction de bases militaires à nos frontières doit s'arrêter"

Le chef de l'État a appelé le Maroc à mettre fin à ses projets de construction de bases militaires près de la frontière avec l'Algérie, les qualifiant d'"escalade". "La construction de bases militaires à nos frontières est une forme d'escalade qui doit s'arrêter", a affirmé le président de la République.

Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé que



l'Algérie n'avait aucun problème avec le Maroc. "En ce qui nous concerne, nous n'avons aucun problème avec le Maroc et sommes concentrés sur le développement de notre pays", a-t-il affirmé. "Nos frères marocains ne semblent pas être dans le même état d'esprit", a-t-il ajouté.

"Pour eux, la République arabe sahraouie est de trop sur l'échiquier international. C'est à eux d'engager le dialogue avec le Polisario. Si les Sahraouis acceptent leurs propositions, nous applaudirons », a expliqué le président de la République qui a rappelé que le soutien aux mouvements indépendants est une constante. "C'est presque dogmatique", a-t-il dit.

Situation économique et investissements étrangers

Le président Abdelmadjid Tebboune a justifié le dernier remaniement ministériel par sa volonté de relancer la machine économique dans un contexte marqué par une forte baisse des revenus issus des hydrocarbures.

L'Algérie a perdu 60 % de ses revenus pétroliers, a expliqué le chef de l'État, dans un entretien à paraître ce lundi 13 juillet dans le journal français L'Opinion. Mais il se montre optimiste : « Les réserves de change sont estimées à 58 milliards de dollars, sans oublier les apports annuels des hydrocarbures estimés cette année à 27 milliards de dollars, ce qui nous permet d'accomplir les réformes sereinement », a-t-il dit.

Tebboune affirme que l'Algérie a "combattu la grande corruption". "La surfacturation nous coûtait des dizaines de milliards par an. Et nous avons réduit le train de vie de l'État et de ses entreprises publiques. Ces économies devraient représenter 20 à 21 milliards de dollars à la fin de l'année ", a-t-il détaillé.

"Enfin, nous lançons de nouvelles productions comme l'exploitation du gisement de fer de Ghara Djbilat dans la wilaya de Tindouf et de zinc à Oued Amizour dans la wilaya de Bejaia, auxquels s'ajoutent d'autres gisements à l'étude. Cela nous permettra de réduire nos importations d'acier et d'autres produits dérivés mais aussi d'exporter de la matière première", a-t-il ajouté.

Privatisations ciblées

En plus des projets dans les mines, le chef de l'État veut relancer l'industrie pour réduire les importations dans plusieurs secteurs. "Dans la Loi de finances complémentaire de 2020, nous avons autorisé l'importation d'usines de moins de cinq ans. Beaucoup d'unités de production sont en train de mettre la clé sous la porte en Europe. Elles peuvent avoir une seconde vie en Algérie. Notre objectif est de fabriquer des produits finis", a-t-il dit.

Selon lui, l'abrogation de la règle 51-49 va permettre d'attirer de nouveaux investissements étrangers. Le chef de l'État n'exclut pas des privatisations ciblées. "Nous étudierons, si nécessaire, l'ouverture du capital de certaines entreprises publiques", a-t-il dit, sans plus de précisions.

"Nous relançons aussi le port d'el-Hamania, en banlieue d'Alger, en partenariat avec la Chine. Ce port permettra de ravitailler le pays et les pays enclavés d'Afrique. Nous prolongerons aussi notre chemin fer vers le Mali et le Niger pour offrir une voie alternative au transport par la route, via la trans-saharienne. Nous souhaitons développer la filière sidérurgie à travers la production de rails. La relance l'économie nous permettra d'accomplir les réformes politiques et démocratiques", a promis le président de la République.

"Pour rassurer les investisseurs, nous allons interdire toute réglementation d'une durée de vie de moins de dix ans car l'instabilité des réglementations a nui à l'essor des activités", a-t-il conclu.

Tebboune dit ses vérités à la France-

Le président Abdelmadjid Tebboune dit ses vérités à la France et pose une condition pour la relance des relations entre les deux pays.

"L'Algérie est incontournable pour la France, et la France l'est pour l'Algérie", dit-il d'emblée dans cette entretien au quotidien français.

Pour lui, la question mémorielle est au cœur de la refondation des relations entre les deux pays. Un sujet qu'il a évoqué avec son homologue français Emmanuel

Macron.

"Nous avons évoqué cette question avec le président Macron. Il connaît bien les événements qui ont marqué notre histoire commune. L'historien Benjamin Stora a été nommé pour accomplir ce travail mémoriel du côté français. Il est sincère et connaît l'Algérie et son histoire, de la période d'occupation jusqu'à aujourd'hui. Nous allons nommer son homologue algérien dans les 72 heures", indique-t-il.

Le Président algérien ajoute que "ces deux personnalités travailleront directement sous notre tutelle respective » « Nous souhaitons qu'ils accomplissent leur travail dans la vérité, la sérénité et l'apaisement pour régler ces problèmes qui enveniment nos relations politiques, le climat des affaires et la bonne entente".

Le président Tebboune est donc clair : le règlement de la question mémorielle est indispensable pour la relance des relations économiques entre les deux pays.

"Il faut affronter ces événements douloureux pour repartir sur des relations profitables aux deux pays, notamment au niveau économique", insiste-t-il, en qualifiant de "grand pas" la restitution récente des crânes de résistants algériens contre l'invasion française.

Il estime que "d'autres crimes méritent d'être racontés, comme la prise de l'oasis de Zaatcha où les troupes françaises du général Emile Herbillon ont massacré les combattants du cheikh Bouziane ». Il cite aussi le maréchal de Saint-Arnaud qui a « aussi perpétré de nombreux massacres, qui ont fait plus de victimes qu'à Oradour-sur-Glane".

"Beaucoup d'historiens français traitent ces événements historiques en toute honnêteté. Une fois ces problèmes de mémoires dépassés, nous pourrions avancer avec beaucoup de sérénité », estime le président Tebboune, en rappelant que « la France vient de perdre sa première place de pays fournisseur de l'Algérie". "Mais ce n'est pas irréversible", assure-t-il.

Le président Tebboune assure que "les Algériens tiennent beaucoup plus à la reconnaissance de l'État français de ses actes qu'à une compensation matérielle".

"La seule compensation envisageable est celle des essais nucléaires. Les séquelles sont encore vives pour certaines populations, notamment atteintes de malformations", tranche-t-il.

Pour M. Tebboune, le chemin vers un avenir radieux entre l'Algérie et la France est plus que "tortueux", pointant des "lobbies minoritaires mais très dangereux qui essaient de saper le travail" du président Macron. Plus précisément, il met en cause des « personnes revanchardes connues pour leur anti-algérianité, qui "pensent toujours que l'Algérie a été bradée et n'a pas été libérée, que le général de Gaulle est un traître".

"Il existe aussi un conglomérat hétéroclite qui pense que l'Algérie ne doit pas émerger et être tenue sous haute surveillance, en la maintenant dans une certaine faiblesse pour l'empêcher d'influer sur son environnement. C'est contre nature", assène le président de la République.

Tout en rappelant que l'Algérie "a souffert", il affirme qu'il "ne se laissera plus caporaliser par quiconque". "Les Romains y sont restés des siècles. Les Espagnols sont ensuite venus, puis les Turcs au nom du califat, et enfin des Français. Nous sommes aujourd'hui libres et entendons le rester".

R. R.

RELANCE ÉCONOMIQUE DU SECTEUR DE L'ENERGIE

Les nouvelles instructions de Tebboune

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, dimanche, la réunion périodique du Conseil des ministres, tenue par visioconférence, indique un communiqué de la Présidence de la République, dont voici le texte intégral :

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, ce jour dimanche 12 juillet 2020, la réunion périodique du Conseil des ministres, tenue par visioconférence. Cette réunion revêtait un caractère exceptionnel dans la mesure où devaient être annoncées des mesures de grande importance pour la relance économique du pays. Certaines de ces décisions doivent être appliquées à court terme, à moyen terme, et d'autres avec effet immédiat.

Cette session du Conseil est intervenue au lendemain de la réunion de travail, tenue le 9 du mois courant, sous la présidence de Monsieur le Président de la République, en présence du Premier ministre et des ministres des Finances, de l'Energie, de l'Industrie, des Mines, du Commerce et de l'Agriculture, ainsi que du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Prospective, et consacrée à l'examen du projet de Plan national de relance socio-économique avec pour finalité l'édification d'une nouvelle économie nationale sous-tendue par la diversification des sources de croissance, l'économie du savoir et la gestion rationnelle des richesses nationales.

A l'ouverture de la séance, le président de la République a donné des instructions pour la mise en place d'une commission présidée par le Premier ministre et regroupant les partenaires sociaux et les opérateurs économiques. Cette commission de sauvegarde aura pour objectif d'évaluer les incidences causées par la pandémie du coronavirus sur l'économie nationale. Elle fera rapport comme premier point à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil des ministres. Le second point à cet ordre du jour concernera le secteur de la micro entreprise et des start-up auquel le président de la République accorde la plus haute importance en raison de son impact sur la jeunesse du pays. Un point de situation précis et chiffré de ce qui a été fait devra être présenté à cette occasion avec, en particulier, des précisions sur la mise en œuvre du Fonds spécial qui leur a été dédié.

Le Conseil des ministres a d'abord entendu une communication sur la feuille de route du secteur de l'énergie où étaient mis en exergue les défis à relever concernant la stabilisation des réserves et les capacités de production d'hydrocarbures à court et moyen termes 2020/2024.

Le Conseil des ministres a également entendu une communication du Ministre de l'Industrie qui a exposé les priorités immédiates du secteur et les actions ayant un impact à moyen et long termes sur la politique industrielle.

La relance et le développement du secteur des mines étaient aussi à l'ordre du jour de la réunion du Conseil des ministres avec la présentation d'un plan d'action visant à permettre au secteur de contribuer substantiellement à la croissance nationale.

Le Conseil des ministres a entendu, également, une communication sur la relance et le développement du secteur de l'Industrie Pharmaceutique dont la gestion et le suivi ont été récemment confiés à un département ministériel autonome.

Au terme des débats, le Président de la République a donné des instructions précises à chacun des ministres concernés à l'effet d'établir, sous l'égide du Premier Ministre, une évaluation rigoureuse de l'impact financier de chacune des mesures proposées et d'élaborer un calendrier précis pour la mise en œuvre des différentes actions dont ils seront comptables aux échéances fixées. Passant en revue l'ensemble des secteurs



ayant exposé leurs feuilles de route, le président de la République a d'abord instruit Messieurs les ministres chacun pour ce qui concernait son secteur d'activité.

Concernant le secteur de l'Energie

Abordant la feuille de route du secteur de l'énergie, le président de la République a tenu à relever la stagnation dans laquelle se trouve ce secteur depuis des décennies, empêtré dans les schémas de production classiques et perdant de vue les énormes potentialités que recèle le pays.

Le Chef de l'Etat a, ensuite, donné des instructions précises en faveur de la relance des activités de prospection des réserves non exploitées à travers des études précises et documentées. Il a rappelé que de nombreux gisements existent à cet effet aussi bien sur le territoire national qu'au large des côtes, en off-shore, où les potentialités sont réelles comme l'indique le travail de prospection déjà réalisé.

Un autre axe de travail devrait être organisé dans le secteur autour de la récupération des réserves existantes pour parvenir à relever, à brève échéance, le taux de récupération au-delà de 40%, a insisté le Président de la République qui a ordonné qu'au premier trimestre 2021, devrait être arrêtée toute importation de carburant et de produits de raffinage.

Les autres décisions prises à cette occasion relatives au secteur de l'énergie ont concerné :

- La poursuite des processus de raccordements locaux, notamment ceux des exploitations agricoles pour renforcer la production et créer des emplois,
 - Le transfert de la réalisation de la ville de Hassi Messaoud au Ministère de l'Habitat,
 - La remise de l'Institut algérien du Pétrole (IAP) sous l'autorité du Ministère de l'Enseignement supérieur.
- Le Président de la République a donné instruction pour qu'un audit profond soit engagé au niveau de SONATRACH pour :
- Une évaluation de son patrimoine,
 - La réduction du nombre de ses représentations à l'étranger,
 - La diminution des postes de responsabilités qui ne sont pas liés au rendement ou à la rentabilité de l'entreprise,
 - Le passage d'une gestion qui date d'une époque révolue vers une comptabilité analytique saine.

Concernant le secteur de l'Industrie

S'agissant de la feuille de route pour la relance et le développement du secteur de l'industrie, le Chef de l'Etat a observé, avec regret, qu'on continue à accorder encore trop de temps au secteur marchand de l'Etat qui a connu plusieurs réformes sans donner de résultats probants, alors qu'il ne représente guère plus de 20% du secteur industriel global du pays au détriment de 80% du secteur. Il a ainsi instruit le ministre de l'Industrie à l'effet de :

- Libérer les cahiers des charges avant le 22 juillet prochain qui concernent :
 - le secteur de la construction automobile,
 - la production d'électroménagers,
 - la production de pièces détachées,
 - l'importation de véhicules neufs,
 - l'importation d'usines usagées.
- S'agissant du cahier des charges qui concerne

l'importation des véhicules neufs, celui-ci doit intervenir obligatoirement avec la mise en place d'un réseau de service après-vente au niveau de tout le territoire national et qui soit géré par des professionnels du secteur.

- Libérer les entreprises du secteur de l'électroménager qui présentent un taux d'intégration de 70%,
- Donner la priorité aux secteurs de la transformation,
- Donner la même priorité aux start-up et passer jusqu'au système déclaratif pour leur création. Le registre de commerce ne sera exigé que lorsque la création aura été réalisée.
- Mettre en place, dans les plus brefs délais, un vrai guichet unique qui aura toute l'autorité pour engager et guider l'investissement aux lieux et places des anciennes structures.

Concernant le secteur des Mines

Le président de la République a, ensuite, réitéré ses instructions concernant l'exploitation optimale et transparente de toutes les potentialités minières dont dispose le pays et des richesses naturelles nationales, en insistant particulièrement sur la mise en exploitation, dans les plus brefs délais, de la mine de fer de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, du gisement de Zinc et plomb d'Oued Amizour (W. Béjaïa) et la relance du projet de fabrication de produits phosphatés à El Aouinet (W. Tébessa). Le président de la République a demandé d'établir immédiatement la carte géologique de tous les gisements exploitables en terres rares, en tungstène, en phosphates, en barite et autres matériaux,

- encouragé la proposition du ministre visant à entamer la confection des textes autorisant l'exploitation des gisements aurifères de Djanet et de Tamanrasset par les jeunes, pour la partie non exploitable industriellement, et lancer un partenariat pour les grands gisements.

Concernant l'Industrie pharmaceutique

Le président de la République a donné instruction :

- Pour que soit placées, avec effet immédiat, toutes les unités de production pharmaceutique et parapharmaceutique sous la tutelle du ministère de l'Industrie pharmaceutique,
- Accélérer la mise en production des nouvelles unités dont le nombre est de 40.

Le Président a enregistré avec satisfaction l'annonce faite par le Ministre d'arriver à l'horizon 2021 à économiser près d'un milliard de dollars d'importation de produits pharmaceutiques.

Le Chef de l'Etat a instruit, par ailleurs, le ministre de l'Industrie pharmaceutique à l'effet d'amorcer rapidement la mise en œuvre du programme arrêté en donnant la priorité à l'entrée en production des unités déjà prêtes et favoriser ainsi le développement d'une industrie pharmaceutique orientée vers la satisfaction des besoins nationaux, à hauteur de 70% au moins, mais également qui soit capable de dynamiser, à brève échéance, le secteur des exportations.

Concernant le secteur des Finances

Le Président de la République a donné des instructions à l'effet :

- d'accélérer l'ensemble du processus de réforme du secteur notamment en ce qui

concerne la réforme du système bancaire qui devient plus urgente que jamais,

- d'accorder une attention toute particulière à la numérisation et à la modernisation des secteurs des impôts, du cadastre et des douanes,

- de poursuivre le processus de mise en place de la finance islamique pour dynamiser la collecte de l'épargne et créer de nouvelles sources de crédits,

- de réduire le niveau des importations notamment les services et le transport maritime de marchandises pour préserver les réserves de change,
- de récupérer l'argent disponible dans le marché informel et réintégrer ce dernier dans le circuit officiel,

- de récupérer également dans les réserves d'or du pays, les fonds gelés depuis des décennies au niveau des douanes et des saisies au niveau des ports et des aéroports, pour les intégrer aux réserves nationales.

Avec toutes ces mesures, l'Algérie devra économiser, à la fin de l'année en cours, près de vingt milliards de dollars.

Le Président de la République a noté avec satisfaction l'annonce faite par le ministre des Finances que le pays pouvait injecter immédiatement pour l'investissement et la relance économique l'équivalent de mille milliards de dinars auxquels s'ajoutent dix milliards de dollars disponibles qui viendront s'ajouter aux économies susceptibles d'être faites sur les dépenses inhérentes aux services et autres études. Cela viendra en appui aux mesures visant l'élimination de la surfacturation et la récupération de l'argent disponible dans le marché informel.

Par ailleurs, le Ministre des Affaires étrangères a rendu compte au Conseil des ministres des résultats de sa visite de travail en République d'Italie, à l'invitation de son homologue italien, pour faire part de l'offre italienne consistant à partager avec l'Algérie son expertise en matière de développement des start-up, initiative pour laquelle le gouvernement italien a mis en place un fonds important.

Le président de la République a ordonné aux deux ministres en charge de la micro-entreprise et des start-up d'organiser, en coordination avec le ministre des Affaires étrangères, un séjour en Italie pour la signature d'une convention avec le gouvernement italien dans le domaine d'aide aux start-up.

Il a également instruit le ministre des Affaires étrangères, en accord avec le ministre de l'Industrie, de prospecter auprès des partenaires européens pour l'acquisition d'unités de production usagées à l'étranger qui doivent impérativement remplir les conditions de fonctionnement avec les intrants locaux, dont l'âge ne dépasserait pas 5 ans et qui soient directement opérationnelles.

Le Conseil des ministres a examiné et adopté un projet de décret présidentiel portant approbation d'un projet d'avenant n° 2 au contrat du 28 juillet 2015 pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé « In Salah II » (blocs : 338 a, 340 b, 342 et 343 a), conclu à Alger le 2 avril 2020 entre l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) et la Société nationale "SONATRACH-S.P.A".

La feuille de route du ministre de l'Agriculture sera examinée lors du prochain Conseil des ministres et concernera :

- l'augmentation de la production céréalière,
- la substitution de la production nationale aux produits importés, comme le sucre et le maïs,
- la délimitation du zoning de la production des rustiques notamment dans les Hauts Plateaux pour tout ce qui est des fruits secs et de l'huile d'argan.

Avant de clôturer ses travaux, le Conseil des ministres a examiné et approuvé des décisions individuelles portant nomination et fin de fonctions à des emplois supérieurs de l'Etat".

MOUTON DE L'AID

L'Association des Oulémas favorable au sacrifice

Faut-il égorger ou non le mouton de l'Aid, à cause de la situation sanitaire que vit l'Algérie, à l'instar de tous les pays musulmans ? La polémique continue d'enfler en Algérie entre partisans de la primauté de la foi sur la science et inversement.



PAR CHAHINE ASTOUATI

Hier lundi, c'est la très influente Association des Oulémas, présidée par Chikh Abderazak Guessoum, qui s'est prononcée en faveur du maintien du rituel, considérant que *"le versement du montant du mouton, sous forme d'aumône, (Sadaka), n'a pas la même signification spirituelle que le sacrifice, en souvenir du prophète Abraham"*.

Le président de l'Association des Oulémas renvoie la patate chaude aux autorités, en leur demandant *"d'organiser le marché du mouton avec une surveillance rigoureuse"* en veillant au respect des mesures barrières. Chikh Guessoum préconise l'organisation du rituel, dans les quartiers à haute densité populaire, *"pour éviter d'éventuels dangers"* et demande aux services des APC, de mettre en place les conditions sanitaires. Hier, les syndicats des imam indépendants

s'est clairement prononcé pour le maintien du sacrifice, alors que la commission de la Fetwa, qui dépend du ministère des Affaires religieuses se donne encore le temps avant de se prononcer trancher, considérant que la décision appartient au président de la République, qui doit trancher, selon l'avis du Comité scientifique.

C. A.

ALGÉRIE POSTE-CNR

Un nouveau calendrier pour les pensions de retraite

PAR RACIM NIDHAL

Un nouveau calendrier, de virement des pensions et allocations des retraites, a été fixé par Algérie Poste et la Caisse nationale des retraites (CNR) pour une prise en charge optimale de cette frange de la société, a annoncé hier à Alger le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar.

Il s'agit d'un nouveau calendrier qui sera applicable dès ce mois de juillet et qui fixe les dates de versement des pensions et leur répartition sur plusieurs jours sur la base du dernier chiffre du numéro du compte CCP, a déclaré le ministre lors de la cérémonie de présentation de ce nouvel agenda, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Acheuk Youcef Chawki, et des directeurs généraux d'Algérie Poste et du CNR.

"Il faut se référer au dernier chiffre du numéro du compte CCP, sans prendre en considération la clé, pour connaître la date de virement des pensions et allocations des retraites", a expliqué un responsable d'Algérie Poste.

Les retraités et les ayants-droit, qui avaient l'habitude de percevoir leurs pensions et allocations le 20 de chaque mois et dont le compte se termine par 0 ou 1,

la date de versement de leurs pensions et allocations sera le 18 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 2, 3, 4 ou 5, la date de versement sera le 19 de chaque mois et ceux dont le compte se termine par 6, 7, 8 ou 9, la date de versement sera le 20 de chaque mois, a-t-il détaillé. Les retraités et les ayants droit qui avaient l'habitude de percevoir leurs pensions et allocations le 22 de chaque mois et dont le compte se termine 0, 1, 2 ou 3, la date de versement de leurs pensions et allocations sera le 19 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 4, la date de versement sera le 20 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 5 ou 6, la date de versement sera le 20 de chaque mois et ceux dont le compte se termine par 7, 8 ou 9, la date de versement sera le 22 de chaque mois.

En ce qui concerne les retraités et ayants-droit qui avaient l'habitude de percevoir leurs pensions et allocations le 24 de chaque mois et dont le compte se termine 0 ou 1, la date de versement de leurs pensions et allocations sera le 20 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 2 ou 3, la date de versement sera le 22 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 6 ou 7, la date de versement sera le 23 de chaque mois et ceux dont le compte se termine par 8 ou 9, la date de

versement sera le 24 de chaque mois. S'agissant de ceux qui percevaient leurs pensions et allocations le 26 de chaque mois et dont le compte se termine 0 ou 1, la date de versement de leurs pensions et allocations sera le 22 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 2 ou 3, la date de versement sera le 23 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 4 ou 5, la date de versement sera le 24 de chaque mois, ceux dont le compte se termine par 6 ou 7, la date de versement sera le 25 de chaque mois et enfin ceux dont le compte se termine par 8 ou 9, la date de versement sera le 26 de chaque mois. M.Boumzar a affirmé, que ce calendrier vise à *"améliorer les conditions d'accueil des retraités et des ayants droit lors des jours de versement des retraites et allocations, et à parfaire la qualité du service public"*.

De son côté, M. Acheuk Youcef Chawki a indiqué que cette opération vise à *"améliorer les prestations de service au niveau des CNR et d'avoir moins d'affluence journalière des retraités au niveau des bureaux de poste"*, appelant à cette occasion, les retraités à *"respecter ce calendrier ainsi que les mesures barrière de lutte contre le coronavirus"*.

R. N.

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS À BISKRA Le confinement durci dans 9 communes

Des réaménagements sont apportés aux horaires du confinement dans neuf communes de la wilaya de Biskra, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Intérieur.

A partir de ce mardi 14 juillet, le confinement partiel à domicile, dans les communes de Biskra, Sidi Okba, Ouled Djellal, Tolga, Zribet el Oued, Doucen, Sidi Khaled, Chetma et Aïn Naga, s'étendra, pour une durée de 15 jours, de 16h à 6h00, au lieu de 19h à 5h00.

La mesure induit l'arrêt total des activités commerciales, économiques et sociales, ainsi que la suspension de la circulation automobile et l'activité de transport de voyageurs, précise le communiqué.

La wilaya de Biskra connaît, depuis quelques semaines, une forte recrudescence de la pandémie de Covid-19.

L'Algérie fait face à une flambée de la Covid-19 depuis fin juin, avec un nouveau record de 485 nouvelles contaminations en une journée, enregistré hier dimanche.

CONSTANTINE

1 an de prison pour l'auteur de la vidéo attentatoire au CHU

Le tribunal de Ziadia, à Constantine, a condamné, dimanche soir, à un an de prison dont 6 mois avec sursis, l'auteur de la vidéo attentatoire au Centre hospitalo-universitaire, CHU-Dr Benbadis.

L'inculpé, S. D., âgé de 32 ans, était poursuivi pour *"publication et diffusion d'informations tendancieuses susceptibles de porter atteinte à l'ordre public et à l'intérêt national par l'usage d'un réseau social"*. L'affaire remonte à fin juin dernier quand, le mis en cause avait diffusé une vidéo sur Facebook montrant des cercueils dans la cour de service de la morgue du CHU, avec un commentaire *"prétendant que ces cercueils renfermeraient des corps exposés au soleil"*, rappel-t-on.

La direction du CHU de Constantine avait apporté, dans un communiqué rendu public, un démenti catégorique affirmant *"qu'il s'agissait de cercueils vides entreposés dans la cour pour les utiliser en cas de besoin"* et avait déposé plainte contre l'auteur de cette vidéo.

ALGER

Entrée interdite pour les camions transportant du bétail

L'entrée sur le territoire de la wilaya d'Alger, des camions transportant du bétail, est interdite, annonce la wilaya dans un communiqué rendu public.

La décision est prise par le wali, dans le cadre des efforts pour freiner la propagation de la pandémie de Covid-19, explique la même source. La wilaya informe en outre de l'interdiction de vente de bétail en dehors des points légalement réservés à cet effet.

Les contrevenants à ces dispositions s'exposeront aux sanctions prévues par la loi, lit-on dans le communiqué. La décision de maintenir ou pas le rituel du sacrifice pendant l'Aïd el Adha de cette année n'est pas encore prise. Aucune fetwa n'est émise pour le moment, mais dans certains quartiers d'Alger, les maquignons et vendeurs de fourrage ont déjà fait leur apparition.

Depuis vendredi 10 juillet, la circulation de et vers la wilaya d'Alger est interdite pour une période d'une semaine en vertu d'une décision prise la veille et valable pour 28 autres wilayas. Les camions de transport de marchandises ne sont néanmoins pas concernés par cette interdiction.

R. N.

IMPORTATION DES VÉHICULES NEUFS

Tebboune fixe une nouvelle condition

Le président Abdelmadjid Tebboune a demandé dimanche, au ministre de l'Industrie, d'ajouter une nouvelle condition au cahier des charges relatif à l'importation des véhicules, qui doit être libéré avant le 22 juillet.

PAR RIAD EL HADI

"S'agissant du cahier des charges qui concerne l'importation des véhicules neufs, celui-ci doit intervenir obligatoirement, avec la mise en place d'un réseau de service après-vente au niveau de tout le territoire national, et qui soit géré par des professionnels du secteur", a dit le président Tebboune au cours de la réunion du Conseil des ministres, hier dimanche. Une telle disposition sous-entend, au moins, des investissements supplémentaires et s'ajoute aux exigences déjà émises. Lors du conseil des ministres du 14 juin, soit il y a à peine un mois, le président avait exigé que "l'importation de ces véhicules soit en provenance du pays



d'origine, avec lequel l'Algérie partage des intérêts communs clairs et que l'importateur soit spécialisé en la matière et apporte toutes les garanties de protection de l'économie nationale des pratiques négatives du passé". Ces conditions s'ajoutent à celles qui ont été déjà annoncées par le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali, mercredi 10 juin, qui dispose désormais de moins de dix jours pour finaliser le cahier des charges relatif à l'importation des véhicules.

L'Algérie a décidé d'autoriser de nouveau l'importation des véhicules, qui était inter-

dite depuis 2016. La mesure est contenue dans la LFC 2020, qui est entrée en vigueur le 4 juin dernier, mais le retour à l'importation de véhicules ne devrait pas intervenir avant la fin de l'année en cours, avait prévenu Ferhat Ait Ali.

Les concessionnaires automobiles doivent d'abord remplir les conditions contenues dans le cahier des charges, qui n'est pas encore établi, pour pouvoir importer. Le processus d'agréments des concessionnaires devrait durer plusieurs mois.

R. E.

ABDERRAHMANE BENKHALFA, ANCIEN MINISTRE DES FINANCES ET ENVOYÉ SPÉCIAL DE L'UNION AFRICAINE :

"L'ouverture du capital des entreprises publiques constitue le moteur du marché financier"

L'ancien ministre des Finances et Envoyé spécial de l'Union africaine, Abderrahmane Benkhalfa, a affirmé hier, qu'un ensemble de réformes bancaires, financières et économiques est plus que nécessaire pour réaliser le décollage économique et créer la valeur ajoutée à laquelle l'Algérie aspire. Intervenant à la Radio nationale, M. Benkhalfa a estimé que la réforme de l'économie nationale passe par le renouvellement des instruments économiques et la mise en place d'une gouvernance économique, en plus de moderniser les rouages de l'économie et de sa structure et de réduire les obstacles bureaucratiques.

Il a ajouté, que l'ouverture du capital des entreprises publiques constitue le moteur du marché financier avec une séparation sociale de l'économie et une accélération de l'expansion de la taille de ces entreprises, soulignant dans le contexte la nécessité de ne pas confondre une logique économique et sociale au sein des grandes institutions qui n'a pas l'efficacité économique des entreprises.

M. Benkhalfa estime aussi, que les industries manufacturières et de transformation sont une priorité dans la future stratégie industrielle, en tenant compte de la fixation des règles d'investissement comme

condition de l'ouverture économique et en attirant les investisseurs étrangers pour créer de la valeur ajoutée.

Il a souligné la nécessité de réformer le système de soutien afin qu'il s'adresse à ceux qui le méritent et de libéraliser le marché et les prix, soulignant que les transactions commerciales ne sont pas transparentes et souffrent d'une grande absence de facturation, ce qui indique que le contrôle du marché et le contrôle des prix doivent être effectués de manière automatique étant donné que le contrôle administratif ne peut pas être une solution.

R. N..

FINANCES

La BERD accepte la demande d'adhésion de l'Algérie

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), a annoncé hier dans un communiqué, avoir approuvé la demande d'adhésion de l'Algérie, une première étape dans le processus d'adhésion à cette institution financière.

La demande avait été déposée au mois de mars par l'Algérie, en vue d'accéder au statut de pays bénéficiaire des services de financement et de conseil de la BERD. L'approbation ne représente cependant que la première étape, l'Algérie devra en effet remplir certaines conditions avant que le

processus d'adhésion puisse se conclure, selon la même source, qui ne précise pas la nature de ces conditions.

Si l'Algérie venait à devenir un pays bénéficiaire de la BERD, la Banque rechercherait des opportunités de stimuler la compétitivité du secteur privé, d'encourager une offre d'énergie durable et d'améliorer la qualité et l'efficacité des services publics dans le pays.

"Nous sommes très fiers et heureux d'accueillir l'Algérie, en tant que tout récent membre. J'ai hâte d'amorcer les travaux dans le pays dès que nos actionnaires

auront pris la décision définitive. Notre objectif est de libérer le potentiel de l'Algérie, en particulier dans le secteur privé, pour créer des emplois et promouvoir un développement durable", a déclaré dans ce cadre Jürgen Rigtterink, président par intérim de la BERD, précisant que "tout comme l'appui qu'elle apporte aux pays voisins de l'Algérie, la BERD peut mobiliser d'importantes ressources financières, ainsi qu'une expertise technique et des services de conseil".

R. N.

HYDROCARBURES

Sonatrach dément avoir arrêté 34 machines de forage

Le groupe pétrolier et gazier Sonatrach, a nié, hier, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, l'information rapportée avant-hier dimanche, par le site Internet d'Al-Iqtisadia, selon laquelle le Président du directeur général du Groupe aurait "ordonné d'arrêter 34 machines de forage, au niveau du Groupe pétrolier et de ses succursales". Sonatrach nie catégoriquement cette information, attribuée à des sources du Groupe pétrolier, expliquant que l'auteur de l'article n'a pas précisé l'identité de sa source, si tant est qu'elle existe, sachant que la seule source autorisée à faire des déclarations au nom de l'entreprise, est la Direction de la communication de Sonatrach. Le Groupe pétrolier précise, que son président du directeur général n'a émis aucun ordre pour "arrêter 34 machines de forage au niveau du Groupe pétrolier et de ses succursales", selon le même communiqué. Compte tenu de la gravité de ces allégations, totalement dénuées de fondement, susceptibles de susciter inquiétude et panique chez ses salariés, la Direction générale de la Sonatrach se réserve le droit d'engager une action en justice contre ce site, pour diffusion d'informations fausses et trompeuses, a conclu le communiqué.

4^E RÉGION MILITAIRE

Le Général-major Omar Tlemsani installé à la tête du Commandement

Le Général de corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, lundi, la cérémonie d'installation officielle du Général-major Omar Tlemsani dans les fonctions de Commandant de la 4^e Région militaire à Ouargla, en succession du défunt Général-major Hassan Alaïmia, décédé il y a quelques jours, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Au nom de monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Monsieur le général de corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présidé, ce lundi 13 juillet 2020, la cérémonie d'installation officielle du Général-major Omar Tlemsani dans les fonctions de Commandant de la 4^e Région militaire de Ouargla, en succession du défunt Général-major Hassan Alaïmia, décédé il y a quelques jours", précise le MDN. "A l'entame et après la cérémonie d'accueil, le Général de corps d'Armée a observé un moment de recueillement, à la mémoire du Chahid Chihani Bachir, Chef de la 1^{ère} wilaya Historique, dont le nom est porté par le siège de la Région, et a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle de nos valeureux Chouhada", souligne le communiqué. Le Chef d'état-major de l'ANP a, par la suite, passé en revue les carrés des cadres et personnels du Commandement de la Région, alignés au niveau de la Place d'Armes, avant de procéder à l'installation officielle du Général-major Omar Tlemsani, nouveau Commandant de la Région, en succession du défunt Général-major Hassan Alaïmia. "Au nom de monsieur le président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 09 juillet 2020, j'installe officiellement le Général-major Omar Tlemsani dans les fonctions de Commandant de la 4^e Région militaire, en succession du défunt Général-major Hassan Alaïmia", a déclaré M. Chanegriha avant de donner des instructions "fermes" aux cadres et personnels du Commandement de la Région, note le communiqué du MDN. "A cet effet, je vous ordonne d'exercer sous son autorité et d'exécuter ses ordres et ses instructions, dans l'intérêt du service, conformément au règlement militaire et aux lois de la République en vigueur, et par fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre Glorieuse Révolution, qu'Allah nous aide", a-t-il ordonné.

Le Général de corps d'Armée a, par la suite, supervisé la cérémonie de passation de l'emblème national.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE MEDJEDEL
COMMUNE DE MEDJEDEL
NIF099128015042627/ 035

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISoire

Vu le décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 sur la réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Sur la base du compte rendu de la réunion du Comité municipal des accords, y compris le rejet du visa final pour le projet d'accord
Le P/APC de medjedel annonce que l'annonce d'attribution provisoire pour un projet: Alimentation scolaire de primaire année 2020 (part01 légumes et fruits -part02 Alimentation générale) et parue dans les deux journaux nationaux:

Arabe: AKHBAR EL YOUM du 10/12/2019

Français: MIDI LIBRE du 09/12/2019

BOMOP N° 1684 du 15/12/2019 au 21/12/2019

Accordés temporairement au profit de: SASSOUI DJAMEL Alimentation générale et de légumes et fruits A été annulé

Observation :

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel susmentionné, tout contractant qui s'oppose aux résultats de cette annulation peut former un recours dans un délai de 10 jours à compter du premier jour du jour de sa publication dans les journaux et dans le BOMOP.

Les contractants souhaitant examiner les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières doivent contacter le pouvoir adjudicateur dans les trois jours suivant le premier jour de cette annonce.

Midi Libre n° 4044 - Mardi 14 juillet 2020 - Anep 2016 011 350

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE BOUIRA
COMMUNE D'AIN TURK

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHE

N° NIF : 0984 1029 50964 13

Conformément aux dispositions de l'article N°65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le président de l'APC d'Ain Turk, wilaya de Bouira porte à la connaissance des entreprises ayant soumissionné au titre de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour projet :

REALISATION DE LA ROUTE RELIANT IKOUCHACHE - OULED ALI SUR 1740 ML

Paru dans les quotidiens MIDI LIBRE le 02/06/2020 et EL HAYET du 02/06/2020 que l'évaluation et l'analyse des offres du 18/06/2020 ont donné lieu au choix suivant :

N°	Projet	Entreprise N° NIF	Note technique /40	Montant TTC/ DA	Délai	Obs
01	REALISATION DE LA ROUTE RELIANT IKOUCHACHE - OULED ALI SUR 1740 ML	SARL ATD COMPANY GERANT ADJERID MED 001016098234356	25	16 741 634,00	04 Mois	Offre moins disant

Les soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher du service des marchés publics au plus tard dans les trois (03) premiers jours de la publication du présent avis d'attribution provisoire des marchés, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de parution du présent avis dans la presse nationale ou BOMOP conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Midi Libre n° 4044 - Mardi 14 juillet 2020 - Anep 2016 011 371

MIDI

Spécialité : Informations et Informations



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Le Salon de l'automobile de Genève 2021 annulé en raison du coronavirus

Double peine pour le Salon automobile de Genève. Après l'annulation de son édition 2020 qui devait avoir lieu en mars dernier, les organisateurs ont annoncé, ce lundi, que l'édition 2021 serait également annulée.



**Transport : nécessité de développer le réseau
ferroviaire parallèlement au réseau routier**

Le Salon de l'automobile de Genève 2021 annulé en raison du coronavirus

Double peine pour le Salon automobile de Genève. Après l'annulation de son édition 2020 qui devait avoir lieu en mars dernier, les organisateurs ont annoncé, ce lundi, que l'édition 2021 serait également annulée.

Encore une fois, c'est l'épidémie de coronavirus qui justifie cette décision. Cette fois les raisons sont moins sanitaires que financières. Dans un communiqué, le Comité et le Conseil de Fondation du Salon international de l'automobile indiquent avoir « renoncé à organiser une manifestation en 2021 pour des raisons évidentes : suite à un sondage, la majorité des exposants a indiqué qu'elle ne participerait probablement pas à une édition 2021 et qu'elle favorisait une prochaine édition en 2022 ».

Les constructeurs automobiles traversent en effet tous une zone



de turbulence liée notamment au coronavirus, et cherchent donc à effectuer des économies sur les postes jugés peu stratégiques, tels que les salons automobiles justement. En outre, expliquent les organisateurs, « il n'est pas certain que la situation sanitaire permette l'organisation d'un événement regroupant plus de 600.000

visiteurs et 10.000 journalistes au printemps prochain ». Les organisateurs avaient demandé au canton de Genève un soutien financier pour couvrir les pertes causées par cette première annulation, estimées à 11 millions de francs suisses (10 millions d'euros), et pour préparer une nouvelle édition. Mais les

organisateur du Salon ont, toutefois, décidé, lundi, de refuser ce prêt car ils n'auraient pas pu faire face à la première échéance de remboursement en juin 2021. Le communiqué indique également que les organisateurs envisagent de vendre le Salon au Palais des expositions et des congrès de Genève (Palexpo).

Renault Trucks Algérie : Recherche de nouveaux distributeurs sur l'extrême-est du pays

Renault Trucks Algérie recrute des distributeurs sur la région extrême-est, en lançant un recrutement de distributeurs via un appel à candidature, notamment via sa page Facebook.

La filiale algérienne de Renault Trucks a décidé d'élargir son réseau sur l'extrême-est du pays et lance pour l'occasion un recrutement de distributeurs. Les candidats désirant postuler doivent envoyer un dossier complet par email (net-dev.algerie@renault-trucks.com) qui inclue une présentation du candidat (parcours, activité actuelle et expérience), ainsi qu'un plan du site avec photos.

Citroën Algérie : collecte de bouchons au profit des "enfants de la lune"

Saïda, représentant de Citroën en Algérie, lance une campagne de collecte de bouchons au profit de l'association Recyclage des bouchons pour les enfants de la lune. Les bouchons en plastique ne sont peut-être pas importants pour nous, mais pour eux si car la collecte de bouchons peut faire une grande différence dans la vie de nombreux enfants atteints de la peau sèche. Connus sous le nom des enfants de la lune. Cette campagne contribue de manière créative à préserver l'environnement, d'une part, et aide les enfants de la lune, d'autre part, puisque la recette des ventes des bouchons aux usines est utilisée pour leur fournir des médicaments et des vêtements de protection qui les aident à vivre en toute sécurité.

Donc, aux clients de passage chez ou devant les affaires Citroën, pensez à y participer et sinon, vous pouvez toujours prendre directement attache avec l'association Recyclage des bouchons pour les enfants de la lune sur sa page facebook ou bien par téléphone au : 0551 58 58 23

Volkswagen renonce à la construction d'une usine en Turquie

Le groupe automobile Volkswagen a annoncé, mercredi, qu'il renonçait à la construction prévue d'une usine en Turquie, en réaction à la crise du secteur automobile causée par la pandémie du nouveau coronavirus, rapporte l'AFP.

Après avoir suspendu sa décision sur la construction d'une nouvelle usine en Turquie, dans un premier temps, Volkswagen abandonne définitivement cet investissement car "la situation n'est pas la même qu'avant le coronavirus", a estimé un porte-parole du groupe, confirmant auprès de l'AFP des informations de presse parues plus tôt dans la matinée. En effet, comme l'ensemble du secteur automobile, le constructeur a été fortement plombé pendant la première partie de l'année par les effets de la pandémie, qui a fait drastiquement chuter ses ventes.

L'usine turque de Volkswagen représentait un investissement estimé entre 1,2 et 1,5 milliard d'euros et devait employer quelque 4 000 personnes. D'une capacité de production de 300.000 unités/an, Volkswagen Turkey faisait partie du nouveau programme de répartition des usines du Groupe Volkswagen.

Virtual Casa 500, le temple de l'icône italienne

Pour célébrer le 63e anniversaire de la 500, Fiat lance Virtual Casa 500, un musée virtuel pour découvrir le passé, le présent et le futur de l'icône italienne.

Soixante-trois ans se sont écoulés depuis le 4 juillet 1957, jour où Fiat a présenté au monde l'une de ses voitures les plus appréciées : la 500. La légendaire « Cinquino » s'est immédiatement imposée comme une « marque d'amour », véritable phénomène social et ambassadrice des produits Made in Italy à travers le monde. Son succès s'est d'ailleurs confirmé en 2017, lorsqu'une Fiat 500 de première génération – qui avait apporté à l'Italie les joies de la mobilité et de la liberté dans les années 50 – a été intégrée aux collections permanentes du Museum of Modern Art (MoMA) de New York, temple de l'art et du design de renommée mondiale. Avec la deuxième génération de 2007, la Fiat 500 est devenue une icône de la mode et du style italiens qui ont conquis le monde. En 2020, la troisième génération, la Nouvelle 500, est à nouveau prête à révolutionner la mobilité urbaine au nom du développement durable, propulsée par l'innovation et la technologie.

Alors considérant qu'il nous faut maintenant redémarrer avec une énergie positive que seul le style italien peut apporter, quoi de mieux pour aborder ce changement qu'une Nouvelle Fiat 500 ?

Un musée virtuel pour célébrer l'anniversaire d'une icône

Ce 4 juillet 2020 – anniversaire de la 500 – les événements ont



débuté à Turin, berceau de la première génération de cette petite voiture légendaire, là où tout a commencé. La production de la Nouvelle 500 a débuté sur les chaînes de montage entièrement renouvées de l'usine de Mirafiori. Et c'est le quatrième étage du musée d'art Pinacoteca Agnelli, situé au Lingotto à Turin, qui accueille désormais la Virtual Casa 500. Une belle manière pour Fiat de célébrer son icône.

Ce musée virtuel consacré à la 500 permet de retracer le passé, le présent et l'avenir directement depuis son smartphone, son PC ou sa tablette. C'est un voyage dynamique, des années 50 à nos jours, racontant une histoire qui appartient à chacun d'entre nous, tout comme la 500.

Nous souhaitons vous inviter à une visite privée de Casa 500, au sein de la Pinacothèque du Lingotto, dont l'ouverture est prévue pour le printemps 2021. Les changements actuels nécessitent encore plus de prendre conscience de ses origines, de ses racines et de sa maison. Mirafiori a été le foyer de la Fiat 500 mais elle a tout d'abord été basée au Lingotto, berceau de la toute première 500 : la 500A Topolino de 1936. La Pinacoteca – avec Fiat

comme partenaire principal – était donc le seul endroit où la célébration pouvait être organisée. Le lien de la marque avec la Pinacoteca Agnelli est une question d'histoire et de valeurs partagées. Après tout, l'entreprise et la Pinacothèque ont donné à la ville de Turin une visibilité internationale, tout en agissant comme des ambassadeurs de l'Italie dans le monde.

Dans l'environnement numérique de la Virtual Casa 500, tout est à portée de clic : les 11 zones thématiques (Héritage ; Fabriqué en Italie ; 500 One-offs ; Journal d'une icône ; Un voyage à travers 3 générations ; Nouvelle expérience 500 ; 500 Design Story ; Une histoire de pertinence sociale ; L'avenir commence ici ; 500 vibrations vintage ; Open for Change) permettent d'emmener le visiteur dans un voyage immersif à travers le monde de la 500, pour évoquer des souvenirs, des rêves et des émotions. Le premier domaine, axé sur le patrimoine industriel et culturel de la Fiat 500, rend compte de la façon dont cette icône pop intemporelle a interprété les besoins de trois générations : la 500 démocratique de 1957, le modèle individualiste de 2007 puis la version de 2020

socialement responsable.

Ce voyage a commencé à Turin en 1957 et il allait conquérir le monde. Ce parcours à travers les trois générations de cette voiture, création originale de visionnaires talentueux et fruit de leur ingéniosité, se décline également au travers des icônes du design italien exposés dans la zone Made of Italy. Ces objets, dont la Fiat 500, ont bousculé les règles du design et changé les perceptions. La zone historique comprend quant à elle un journal multimédia de souvenirs pour explorer une multitude de contenus – interviews, publicités, événements et récompenses – qui ont fait de la Fiat 500 une star internationale. Une collection incontournable de croquis et d'images retrace l'évolution du design et l'aventure créative qui a donné vie aux trois générations de la petite Fiat. On arrive ensuite à l'espace consacré à la Nouvelle 500 : véritable star du spectacle et icône de la culture italienne, elle est à découvrir en détail à travers une expérience 3D. La citadine la plus charismatique est dévoilée aux visiteurs dans une démonstration de sa puissance électrique et émotionnelle au service de la durabilité environnementale. L'espace dédié aux One-offs présente les trois interprétations exclusives de la Nouvelle 500 signées Armani, Bvlgari et Kartell, chefs-d'œuvre intemporels caractérisés par leurs qualités artisanales et durables. À la fin de ce voyage incroyable, on peut se reposer dans une « Chill Zone », endroit pour se détendre sous un plafond qui évoque un immense ciel étoilé : la Nouvelle 500 doit, en effet, contribuer à garder le ciel de chaque ville plus clair et plus calme.

Toyota : la marque automobile N°1 au Brandz Top 100

Toyota a décroché le titre de la marque automobile la plus valorisée au monde. Comme tous les ans, le cabinet en communication Millward Brown vient de publier le classement Brandz Top 100 des valorisations des plus grandes entreprises mondiales. Ce Top 100 est dominé par des grands noms de l'informatique tels que Google, Apple, Microsoft, Amazon ou encore

Facebook, mais Toyota demeure la 1ère marque automobile à s'illustrer dans ce classement, avec une valeur de 28,38 milliards USD, soit une baisse de 3% par rapport à 2019. D'après l'édition 2020 de classement BrandZ Top 100, c'est Toyota qui s'impose largement comme la marque à plus forte valeur devant Mercedes-Benz et BMW. A noter qu'on trouve seu-

lement trois marques automobiles dans ce top 100 des marques les plus valorisées dans le monde, et que Toyota ne figure qu'à la 48ème position, Mercedes-Benz à la 56e pointant avec 21,349 milliards USD, soit une baisse de 9% par rapport à 2019, et BMW à la 61ème avec 20,517 milliards USD, soit une baisse de 8% par rapport à 2019. A noter que Tesla ne figure pas

dans le top 100, malgré sa valorisation estimée à plus de 11 milliards de dollars, soit une progression de 22 %. Et que la valorisation de tous les autres constructeurs automobiles est en baisse par rapport à 2019. Également, Ford et Honda ne figurent pas dans ce top 100, avec une baisse respective de 10% et 15 % par rapport à 2019.

Nissan : colère des actionnaires lors de l'AG du groupe japonais

Les dirigeants du constructeur automobile japonais Nissan ont été copieusement critiqués par de petits actionnaires lors de l'assemblée générale du groupe qui s'est tenue le 29 juin 2020, tant sur sa gouvernance, sa crédibilité après l'affaire Ghosn que sur son avenir incertain dans la crise. En effet, le groupe a subi une perte nette colossale de 6,2 milliards de dollars sur son dernier exercice annuel 2019/2020 et n'a pas publié de prévisions pour l'exercice en cours, qui s'annonce très sombre lui aussi en raison de la pandémie persistante de Covid-19. Le P-dg Makoto Uchida a annoncé des baisses de rémunérations pour les directeurs. "Durant un semestre au moins, les P-dg verront leur salaire de base diminuer de 50%, pour les autres dirigeants la baisse sera de 20 à 30%", a-t-il dit. Nissan n'a pas versé de dividende au titre de l'exercice écoulé et ne prévoit pas de le faire

avant d'avoir retrouvé des niveaux de trésorerie positifs, ce que M. Uchida a dit espérer atteindre "au second semestre 2021/2022".

Pour tenter de remonter la pente, le groupe a intensifié le mois dernier son plan de restructuration, en décidant notamment de fermer son usine de Barcelone (Espagne).

Nissan mise aussi sur le lancement de nouveaux modèles, à commencer par l'Ariya, un SUV 100% électrique, qui sera officiellement présenté le 15 juillet. Le groupe compte également largement s'appuyer sur son alliance avec Renault et Mitsubishi Motors, dont la nouvelle stratégie vise prioritairement à restaurer la rentabilité.

En avril, la production mondiale de Nissan baissait de -62,4% par rapport à la même période de l'année précédente, atteignant 156.898 unités. Les ventes ont continué à se détériorer en avril avec une baisse en de -



37,3%, atteignant 272.873 unités. Sur l'exercice fiscal 2019-2020, Nissan a en effet vendu 13,2% de véhicules de moins qu'à l'occasion de l'exercice précédent (4,7 millions de VN contre 5,5 millions).

Transport : nécessité de développer le réseau ferroviaire parallèlement au réseau routier

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Farouk Chiali, a affirmé, à Alger, l'impératif de développer le réseau ferroviaire parallèlement au réseau routier au service de la croissance de l'économie nationale.

"La croissance économique passe par le développement des routes et des moyens de transport", a déclaré le ministre devant les membres de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre du débat du projet de loi portant règlement budgétaire 2017, présidé par Tarek Tridi, président de la commission et en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Les réseaux des transports ferroviaires et routier "doivent être complémentaires, aussi bien en termes de réalisation que de leur extension aux différentes régions du pays et ce au service d'une économie et d'un développement harmonieux", a-t-il dit.

Concernant la réévaluation des projets, M. Chiali a précisé que "dans certains cas, les études techniques sont inappropriées" et dans d'autres ca "les projets sont volontairement sous-évalués pour en obtenir l'aval, puis les coûts sont revues à la hausse lors de la réalisation, car les données préliminaires ne correspondaient pas à la réalité, compliquant davantage l'opération de leur réévaluation".

"Cette opération est en recul ces dernières années, d'autant que le ministère s'attèle à la réduire davantage, à travers l'élaboration d'études plus réalistes", a ajouté le ministre, soulignant que "réévaluer les projets, au fil du temps, de 10 à 15 % est raisonnable, ce qui n'est pas propre uniquement à l'Algérie, mais ce qui est inadmissible, c'est la réévaluation faible des projets dans certains cas". S'agissant du projet de loi portant règlement budgétaire 2017, le ministre a indiqué que le secteur des travaux publics avait bénéficié dans le cadre du budget d'équipement pour l'exercice 2017 de 49,29 milliards DA en tant qu'autorisation de programme (nouveau programme et réévaluation). Quant aux crédits de paiement, il a bénéficié de 288,71 milliards DA, la moyenne de consommation des crédits de paiement étant de 275,01 milliards DA, soit 96 %.



Les "crédits de paiement s'élèvent à 110,53 milliards de dinars, auxquels s'ajoutent 82 milliards de DA du solde restant de l'année 2016", a fait savoir le ministre, relevant que "l'enveloppe financière consommée des crédits de paiement de 2017 a atteint 86,79 milliards de DA, soit 45 %".

Pour ce qui est du budget de fonctionnement du secteur, les crédits accordés s'élèvent à 29,41 milliards DA, dont 27,11 milliards DA consommés, soit 92,18 %.

Evoquant les données relatives aux différents projets approuvés ainsi qu'au lancement et à la réception des infrastructures en 2017, M. Chiali a affirmé que "le secteur des Travaux publics a validé la réhabilitation de 153 kilomètres de routes et la consolidation d'ouvrages d'art, outre la réalisation de 37 kilomètres de route et d'ouvrage d'art à l'aéroport d'Oran et de 2 autres projets aéroportuaires".

Par ailleurs, plusieurs de projets ont été lancés dont la modernisation du réseau routier sur une longueur de 274 kilomètres, la réalisation de 63 ouvrages d'art, la réhabilitation du réseau routier (400 km) ainsi que la construction de 162 km de route nationales (RN) et de 17 km de chemins de wilaya avec la réalisation de deux parties (terrestre et maritime) à Chlef.

S'agissant de la réception des infrastructures, l'année 2017 a été marquée par la réception de 172 km de rocade et de voies rapides inter-wilayas en plus de la réalisation de 212 km de projets de modernisation des routes, 84 ouvrages d'art, 405 km de RN et 66 km de chemin de wilaya.

Il a été procédé durant la même

année, précise le ministre, à la "réception de projets de réhabilitation de plusieurs axes dont 1.082 km de RN, 337 km de chemins de wilaya et 487 km de chemins communaux, en sus de la maintenance de 67 ouvrages d'art et la réception de 4 projets maritimes aux ports d'Oran, d'Arzew et de Ténès, en plus de 8 projets aéroportuaires à Tébessa, Oran, Chlef, Sétif et El-Bayadh, outre la réception d'un siège de la direction des Travaux publics et de 20 divisions territoriales".

En ce qui concerne le secteur des transports, il a été procédé, poursuit-il, au "lancement des projets de réalisation de 7 km de voies ferrées et de dédoublement de 177 autres voies ferrées en sus de la réception de 127 km de nouvelles voies, 14 km de lignes ferrées et de l'électrification de 14 km de voie ferrée".

Aussi, 13,74 km de tramway ont été réceptionnés en plus du tronçon Arzew-Arzew ville sur une distance de 7 km.

Le ministre a également rappelé la réception de la voie ferrée Thenia-Tizi Ouzou et la mise en service de voie ferrée entre Saïda et Moulay Slissen (120 km), outre l'électrification de 14 km entre Tizi Ouzou et Oued-Aïssi.

Par ailleurs, et au sujet du développement des indicateurs principaux du secteur des Travaux publics et des Transports en 2017, M. Chiali a fait savoir que "le réseau routier est passé de 126.900 km en 2016 à 127.371 km en 2017 soit une augmentation de 471 km".

En matière de transport aérien, une augmentation de 80,09 % a été enregistrée dans le nombre de voyageurs et de 10,06 % concernant le transport de fret par rapport à l'an 2016.

S'agissant du transport maritime, le premier responsable du secteur a relevé une augmentation de 15,68 % en matière de transport des voyageurs contre une baisse de 6,69 % pour le transport de fret par rapport à 2016.

A propos des transports ferroviaires, une hausse de 14,03 % est enregistrée par rapport à 2016 en matière de transport des voyageurs et une hausse de 14,89 % pour le transport de fret.

Lors de l'examen du projet de loi, les membres de la commission ont fait part de leurs observations et préoccupations, ayant porté essentiellement sur le retard accusé dans les projets, la qualité et les coûts de réalisation, la réévaluation des projets, l'état détérioré des routes, le retard dans la réception des centres de péage pour l'autoroute est-ouest et de la fixation des tarifs d'accès à cette autoroute, outre la question relative au non remplacement du goudron par le béton armé dans la réalisation des routes.

Ils ont également évoqué la question du rapatriement du reste des Algériens bloqués à l'étranger, après la suspension du trafic aérien, suite à la propagation de la Covid-19, l'incidence des augmentations des prix du carburant sur les tarifs du transport et le retard dans l'activation du permis de conduire à points.

Dans sa réponse aux membres de la commission, le ministre a promis l'installation d'un groupe de travail au niveau de son département ministériel chargé d'examiner toutes leurs observations et préoccupations, précisant qu'ils recevront toutes les réponses nécessaires, une fois le travail du groupe terminé.

TIZI-OUZOU, PATRIMOINE ARBORICOLE FRUITIER DE LA WILAYA

La cerisaie menacée par les maladies cryptogamiques

Depuis quatre années, les maladies cryptogamiques prolifèrent et menacent sérieusement le patrimoine arboricole fruitier de Tizi-Ouzou, notamment la cerisaie qui a fait la réputation de cette wilaya dans les années 1970.

PAR BOUZIANE MEHDI

Boukhalifa Kaci, inspecteur phytosanitaire au niveau de la Direction locale des services agricoles (DSA), a indiqué, à l'APS, que cette saison, et pour la quatrième année consécutive, la production de cerises au niveau local, a connu une baisse importante en raison des maladies causées par des champignons parasites qui ont trouvé les conditions propices à leur multiplication en raison du changement climatique caractérisé par une forte humidité, d'importantes précipitations et des températures élevées au printemps. Apparue ces quatre dernières années à Tizi-Ouzou, la moniliose est « l'une des maladies les plus foudroyantes », a fait savoir Boukhalifa Kaci à l'APS, précisant qu'entre mi-mars et fin avril, période de floraison des cerisiers, ce champignon prolifère en faveur de conditions climatiques qui lui sont favorables, infestant les vergers, causant des pertes énormes de production, en détruisant les fleurs et les feuilles dont il se nourrit et déplorant « un climat défavorable, voire fatal pour la production de cerises ». Quant à Cherif Ahmed Ali, subdivisionnaire agricole de Aïn El-Hammam, il a observé que dans les quatre communes de cette Ddaïra (Aïn El-Hammam, Akbil, Ait Yahia et Abi Youcef) qui est l'une des plus importantes régions de culture de la cerise de la wilaya, « la moniliose est à l'origine d'une forte chute de la production du fruit rouge », affirmant que « la production a baissé sensiblement en passant de 65 à 80 qx de fruits par hectare, à seulement 4 à 5 Qx/ha ces quatre dernières années ».

Le même responsable a déclaré, à l'APS, que cette situation est aggravée par le manque, voire l'absence de pollinisation des fleurs par les abeilles, seul insecte qui transporte le pollen du cerisier, qui est un arbre auto stérile, expliquant qu'en temps de brume et de forte humidité, l'abeille ne sort pas pour butiner, et si un tel climat perdure pendant 15 à 20 jours, les fleurs des cerisiers ne sont plus fécondées.



Le cerisier est un arbre très sensible, a observé M. Kaci, soulignant que les changements climatiques ont sensiblement affecté cet arbre qui est devenu vulnérable, puisqu'il fait déjà face aux maladies cryptogamiques ainsi qu'au capnode, un insecte dont les larves attaquent le système racinaire causant son dépérissement à long terme, en cas de négligence, et ajoutant qu'avec l'apparition de ces champignons ravageurs, le cerisier doit bénéficier de toutes les actions d'entretien nécessaires pour sa protection, dont la fertilisation, l'irrigation, le binage.

Additivement à cela, il est important d'appliquer un programme de protection phytosanitaire annuel pour cette culture et toutes les autres qui font face aux mêmes maladies. Selon M. Kaci, le programme phytosanitaire consistera à appliquer un traitement d'hiver pour éliminer tous les résidus d'insectes, de bactéries et de champignons. Il sera suivi au printemps (en période de végétation) d'un autre traitement préventif à base d'huiles blanches ou jaunes et de bouille bordelaise (un fongicide) afin de protéger les fleurs et les feuilles et un autre traitement curatif pourrait être appliqué, en cas d'apparition de champignons, pendant la nouaison (formation du fruit).

Le même responsable a, en plus de ce programme de protection, conseillé de procéder à l'arrachage des souches d'arbres (véritables foyers de prolifération de champignons) et au rajeunissement des vergers pour remplacer

les sujets âgés qui sont moins résistants aux maladies, indiquant que la DSA a lancé un travail de sensibilisation, de formation et d'information des agriculteurs sur ce problème.

Pour obtenir des arbres plus résistants aux maladies et plus productifs, la DSA de Tizi-Ouzou a acquis auprès de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne (ITAFV) de Tassala El Mardja, 600 greffons homologués de 17 nouvelles variétés, dont certaines sont locales (cultivées dans d'autres wilayas) et d'autres importées de pays du Bassin méditerranéen, notamment l'Italie et l'Espagne, telles la variété Stella, Noire de Meched, Régina, Tixraïne, S H Géant et Sumburste. Remises en mars dernier aux différentes subdivisions, ces boutures greffées sur des merisiers dans des régions de cultures de la cerise, dont Aïn El Hammam, Iferhounène, Larbaâ n'Ath Irathen, Bouzguène, Beni Douala, Ouadhias, et Ath Yenni, « ont toutes pris et se développent bien », a indiqué M. Kaci, précisant ainsi l'enrichissement des périodes de production de ce fruit rouge et l'amélioration de la qualité du produit avec des fruits à chair ferme et un meilleur taux de sucre. Cette démarche a pour but d'obtenir des arbres résistants aux maladies et au capnode, d'échelonner la production par la mise en place de variétés précoces et tardives, et permettre aux agriculteurs de sélectionner des variétés selon leur résistance et productivité, ce qui permettra, en cas de maladies cryptogamiques, de sauver une des trois périodes de la production (précoce, de saison ou tardive).

B. M.

M'SILA, STATION DE DÉMINÉRALISATION DE HAMAM DHALAA

Nécessité d'accélérer les travaux

Le ministre des Ressources en Eau, Arezki Berraki, a insisté, mardi 7 juillet à M'sila, sur la nécessité d'accélérer l'acquisition et l'installation des équipements de la station de déminéralisation d'eau potable de la commune de Hamam Dhalaâ, distante de 50 km au nord-est du chef-lieu de wilaya. Le ministre a indiqué que « l'entreprise de réalisation était tenue d'acquiescer les équipements de la station auprès d'un importateur de la wilaya de Sétif puis les installer ainsi qu'à renforcer le chantier pour fournir à la population de la commune un volume d'eau de 500 m3/jour dans un délai n'excédant pas début août prochain ». Il a également relevé que le transfert des eaux du barrage de Tasseldit de la wilaya de Bouira atténuerait le déficit en eau potable de la commune de Hamam Dhalaâ où il a, notamment, inauguré un château d'eau de 2.000 m3.

Plus de 7 milliards DA ont été mobilisés

pour ce transfert qui alimentera la commune de Hamam Dhalaâ et plusieurs communes de Bordj Bou-Arréridj.

Le ministre a fait état, en outre, de l'octroi d'une rallonge de 50 millions DA pour parachever les travaux de la station de traitement d'eau de Lokmane qui alimentera la ville de M'sila. Il a aussi préconisé de « constituer une commission de suivi des atteintes qui ciblent le réseau de distribution d'eau dans la wilaya ».

M. Berraki a appelé à prendre les mesures nécessaires contre l'entreprise en charge du fonçage d'un forage profond pour 120 millions DA dans la commune de Tarmount pour la contraindre à terminer le projet et permettre la mobilisation d'un volume supplémentaire d'eau potable pour le chef-lieu de wilaya.

Il a également appelé à prendre en charge les ouvrages de mobilisation des eaux superficielles et d'engager les études rela-

tives à l'exploitation en agriculture des eaux recyclées des stations d'épuration des eaux usées des villes de M'sila, Boussaâda et Sidi Aïssa. Le ministre a donné, à ce propos, des instructions pour entamer immédiatement l'entretien du barrage de Bounasroune, dans la commune de Dehahna, dont la digue a été endommagée il y a quelques années, en mobilisant 100 millions DA. Concernant le barrage d'Ouled Sidi Abdelwahab, dans la commune de Sidi Aïssa, M. Berraki a préconisé de reprendre les travaux qui étaient à l'arrêt faute d'enveloppe financière suffisante avec engagement d'une étude pour l'octroi d'une rallonge de 250 millions DA. Le ministre devra poursuivre sa visite dans la wilaya par l'inspection de plusieurs projets de son département dans les communes de Maâdhid, Barhoum et Boussaâda.

APS

ORAN

Analyse des eaux du lac Oum Ghellaz

Le Laboratoire régional d'Oran, relevant de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (Onedd) s'attèle à l'analyse des eaux du lac d'Oum Ghellaz, dans la daïra d'Oued Tlélat, au sud-est de la wilaya, suite à la mort d'un certain nombre de poissons survenue au début du mois en cours, a indiqué, lundi 6 juillet, la Direction locale de l'environnement.

Le Laboratoire indiqué a procédé à des prélèvements d'échantillons d'eau au niveau du lac d'Oum Ghellaz pour effectuer des analyses physico-chimiques et ce, pour déterminer les causes ayant conduit à la mort, jeudi dernier, de quelque 450 poissons de l'espèce Carpe royale, a- précisé la même direction.

Les services de la Direction de l'environnement ont mené deux sorties d'inspection, vendredi et samedi derniers, lors desquelles ils ont observé une légère baisse du niveau du plan d'eau vers son côté sud faisant face à l'entrée de la commune d'Oued Tlélat, relevant également un changement de la couleur de l'eau virant au vert foncé, a-t-on signalé, notant, toutefois, que le nombre de poissons morts n'a pas augmenté.

En attendant les résultats des analyses du laboratoire, la Direction de l'environnement a émis des hypothèses mettant en cause la hausse de température relevée le 21 juin dernier, laquelle aurait provoqué une baisse du niveau d'eau, en plus de l'interdiction de la pêche qui a pu favoriser la reproduction et augmentation du nombre de poissons, perturbant ainsi l'équilibre écologique du lac.

Les premières investigations font également mention d'autres possibilités, dont la prolifération d'algues aquatiques ayant pu libérer des bactéries toxiques pour les poissons, les algues étant le deuxième aliment après les moustiques pour la carpe, outre l'absence de station de traitement des eaux usées urbaines qui sont déversées directement dans le lac.

Un phénomène similaire s'est produit pendant la même période de l'année dernière au niveau de ce lac, a-t-on rappelé, faisant valoir ainsi la probabilité d'un processus naturel.

La Direction de l'environnement a déjà entamé la démarche administrative visant au classement du lac d'Oum Ghellaz et ce, conformément à la loi 11-02 relative aux aires protégées dans le cadre du développement durable, le dossier afférent étant à l'étude au niveau du ministère de tutelle.

LAGHOUAT

Récolte de pomme de terre dans la daïra de Gueltat Sidi Saâd

Une récolte de plus de 100.000 quintaux de pomme de terre est attendue au niveau des zones agricoles de la daïra de Gueltat Sidi Saâd, wilaya de Laghouat, a annoncé, lundi 29 juin, la Direction des services agricoles (DSA). La production de pomme de terre prévue au titre de cette saison agricole sera réalisée à la faveur de la mise en valeur d'une superficie dépassant les 700 hectares (ha) des terres agricoles dédiées à la pomme de terre de consommation, dont 529 ha dans la commune de Gueltat Sidi Saâd, 135 ha à Aïn Sidi Ali et 32 ha à El-Beïda, selon la même source. La wilaya de Laghouat s'oriente actuellement vers la commercialisation de la pomme de terre vers les wilayas limitrophes, suite à la réalisation d'une surproduction et une qualité de ce produit alimentaire, au niveau des terres agricoles de la wilaya, a indiqué le directeur des services agricoles, Habib Bousri. De son côté, M. Belkacem (un agriculteur de la région) a indiqué que le soutien financier octroyé aux agriculteurs, au titre de la mise en valeur des terres agricoles, a permis la réhabilitation de sa superficie agricole et d'entamer la culture de la pomme de terre.

APS

PROTOCOLE D'ENTENTE ALGÉRO-HELVÉTIQUE POUR FORMER 10.000 ALGÉRIENS SUR UNE PÉRIODE DE 10 ANS

L'Université de Tlemcen et le groupe germano-suisse Terra Sola investissent 5 milliards dollars

Il s'agit d'une forme de partenariat visant à asseoir des traditions de transfert de technologies et de savoir-faire afin de rendre performante la formation des ingénieurs appelés à travailler dans l'industrie des énergies renouvelables, le solaire et le photovoltaïque.

L'Université Abou Bekr-Belkaïde Tlemcen a signé au siège de son rectorat un protocole d'entente avec le groupe mondial germano-suisse Terra Sola, développeur et investisseur dans les énergies renouvelables, portant sur la formation et le transfert du savoir et de la technologie dans le domaine au profit des étudiants algériens. Signé par le recteur de l'Université de Tlemcen, Bouchrit Kebir, et le directeur général des médias du groupe, Zohir Meziane, le protocole d'entente comporte, entre autres, l'octroi de bourses à des étudiants de l'université pour étudier dans le domaine des énergies renouvelables grâce aux partenaires du groupe Terra Sola en Allemagne et en Europe, a-t-on fait savoir. Il donnera, en outre, la priorité aux diplômés algériens de l'université de Tlemcen pour intégrer le projet du groupe suisse-allemand en Algérie, a-t-on ajouté.

Selon les termes du protocole d'entente, le groupe Terra Sola s'engage à recruter pour son projet des diplômés algériens dans les domaines des énergies renouvelables, en plus de leur assurer une formation dans ses usines et centrales électriques en Algérie ou par le biais de ses partenaires technologiques allemands et européens.

De son côté, l'Université de Tlemcen veillera à la conception d'un programme d'enseignement approprié



dans les domaines des énergies renouvelables en consultation avec les experts du groupe suisse-allemand, ainsi qu'à différents niveaux de programme allant des formations de courte durée aux formations d'études supérieures.

Des protocoles similaires seront signés avec d'autres universités du pays abritant des pôles industriels ainsi que celles du Sud algérien, a annoncé, pour sa part, le directeur général des médias du groupe, précisant que "cette action du groupe Terra Sola est proposée comme démarche imprégnée du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour déve-

lopper les énergies renouvelables". Un financement de 5 milliards de dollars est suggéré par le groupe pour prendre en charge le parachèvement de l'implémentation de ce programme intégré, a-t-il expliqué, soulignant que "le remboursement de l'investissement se fera par la vente de l'énergie produite grâce à la garantie de performance délivrée par des assurances mondiales qui font partie du partenariat Terra Sola". Pour assurer l'intégration locale industrielle et technologique, le groupe Terra Sola financera pour un montant de 10 millions de dollars US un programme de développement du capital humain pour

l'Algérie. Ce programme sera destiné à former et qualifier 10.000 Algériens sur une période de 10 ans, dont 500 seront formés en qualité d'élites universitaires dans des universités et académies allemandes certifiées et de référence mondiale. Un système de transfert des connaissances et de technologies certifiées a déjà été mis en place et sera régulièrement mis à jour grâce à un fonds de Terra Sola supporté par le gouvernement allemand d'un montant de 10 millions de dollars US, a-t-on fait savoir.

R. E.



ECONOMIE ALLEMANDE

Possibilité de retrouver son niveau d'avant-crise au début 2022

L'économie allemande pourrait revenir à son niveau d'avant-crise au début de 2022 ou même avant, a déclaré le ministre allemand des Finances, Olaf Scholz. Interrogé au micro de la SWR, Scholz a dit espérer que, grâce aux mesures de relance prévues par le gouvernement, la crise provoquée

par la pandémie ne durerait pas aussi longtemps que certains le craignaient.

"Si ça se passe bien, nous pouvons atteindre le niveau d'avant la crise au début de 2022 ou un peu plus tôt. Ce serait assez rapide", a-t-il estimé.

R. E.

ESPAGNE

Séville accueille une imposante manifestation de soutien au peuple sahraoui

Une imposante manifestation a été organisée à Séville, en Espagne, en soutien à la cause sahraouie et au droit du peuple sahraoui à l'indépendance, lors de laquelle les participants ont appelé l'Etat espagnol à assumer sa responsabilité historique vis-à-vis du Sahara occidental en tant qu'ancienne puissance coloniale.



Depuis Séville, capitale de la région autonome d'Andalousie (Espagne), un groupe de représentants politiques, membres de la société civile et des amis de la cause sahraouie ont réitéré leur engagement en faveur de l'indépendance du Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis plus de 40 ans. Dans un "manifeste" sanctionnant leur action de solidarité, les participants ont souligné "l'urgence que le Conseil de sécurité des Nations Unies assume définitivement sa responsabilité liée à la défense et la protection des droits de l'Homme dans les terri-

toires occupés du Sahara occidental". "Nous exigeons que les passages à tabac de la population civile dans les territoires occupés cessent", lit-on dans le document. Les auteurs du document exigent que "le Maroc quitte le Sahara occidental, cesse d'exploiter ses ressources naturelles et libère sans délai" les prisonniers politiques sahraouis. Les signataires dénoncent en outre et rejettent les accords de pêche entre le Maroc et l'Union européenne (UE). Le document rappelle, à ce titre, la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui avait statué en février 2018

que l'accord de pêche UE-Maroc n'est pas applicable au Sahara occidental. De ce fait, soutient-on : "Le Maroc ne peut inclure les eaux sahraouies dans aucun accord sur leur exploitation comme s'ils faisaient partie de son territoire, et l'Union européenne ne peut pas non plus signer de traités à leur sujet". "Les zones de pêche sahraouies ne sont pas des eaux marocaines, leurs seuls administrateurs légitimes sont les représentants politiques sahraouis", insiste-t-on, exigeant de l'UE de "prendre les mesures nécessaires pour qu'aucun produit du Sahara occidental ne fasse partie

des accords et traités commerciaux avec le Maroc". Sur un autre chapitre, les participants à la manifestation soulignent l'importance que "le gouvernement espagnol agisse une fois pour toutes sur la question inachevée de la décolonisation du Sahara occidental et empêche ainsi que ne se produisent des choses qui n'attendent pas seulement à la loi, à la justice d'une personne ou d'un peuple, mais qui entraînent l'Etat dans des positions d'indignité difficilement compatibles avec une société moderne". "Nous exigeons que le gouvernement espagnol assume sa responsabilité politique et historique, afin que les Sahraouis retournent dans leur pays, le Sahara occidental", soulignent-ils, rappelant que "l'autodétermination est en suspens depuis plus de quarante ans. L'organisation d'un référendum ne peut être prolongée dans le temps sans avoir un horizon en vue".

La manifestation s'est tenue dans le cadre des actions de soutien annuelles initiées par le mouvement andalou de solidarité avec le peuple sahraoui.

MEXIQUE

L'oligarchie visait à renverser le Président

Les oligarques du Mexique et les partis politiques de l'establishment se sont unis dans une alliance secrète pour tenter de renverser le Président de gauche López Obrador, avec l'aide des médias, de Washington et de Wall Street. Des documents ayant fait l'objet d'une fuite révèlent leur stratégie sournoise.

Connu populairement sous le nom d'Amlo, le leader mexicain est un nationaliste progressiste qui a fait campagne sur la promesse de "mettre fin à la nuit noire du néolibéralisme". Il a depuis mis en œuvre une vision révolutionnaire qu'il appelle la "Quatrième transformation", promettant de lutter contre la pauvreté, la corruption et la violence liée à la drogue – et il s'est de plus en plus heurté aux élites riches de sa nation.

López Obrador a également remis en question le consensus en matière de politique étrangère des États-Unis. Son

gouvernement a donné refuge au président socialiste élu de Bolivie, Evo Morales, et aux membres du parti politique d'Evo qui ont été exilés après un coup d'État militaire soutenu par l'administration Trump. Ces politiques ont valu à Amlo la colère des oligarques à l'intérieur et à l'extérieur de son pays. Le 18 juin, le gouvernement américain a intensifié sa pression sur le Mexique, ciblant des entreprises et des individus avec des sanctions pour avoir fourni de l'eau au Venezuela, dans le cadre d'un accord humanitaire "pétrole contre nourriture". Parmi les forces qui tentent d'évincer Amlo du pouvoir, on trouve les grands réseaux de médias, les grandes entreprises, les gouverneurs et les maires en exercice, les anciens présidents et les chefs d'entreprise influents. Selon un document qui a fait l'objet d'une fuite, ils se font appeler le Bloc

d'opposition large (Bloque Opositor Amplio, ou BOA). Et ils disent avoir dans leur équipe des lobbyistes à Washington, des investisseurs financiers à Wall Street, ainsi que de grandes publications d'information et des journalistes de médias nationaux et étrangers.

Le plan d'action indique clairement que cette puissante alliance d'opposition cherche à utiliser son contrôle étendu sur les médias pour blâmer de manière obsessionnelle Amlo pour "le chômage, la pauvreté, l'insécurité et la corruption" au Mexique. Il est donc particulièrement ironique que le document de la BOA reconnaisse à contrecœur que le gouvernement de López Obrador "a réussi à atténuer l'impact économique de la crise sanitaire du coronavirus en donnant d'importantes sommes d'argent public aux personnes touchées, par le biais de programmes sociaux".

CÔTE D'IVOIRE

Henri Konan Bédié candidat à la présidentielle ?

À 86 ans, l'ancien Président Henri Konan Bédié vient d'annoncer sa candidature à l'investiture du Parti démocratique de Côte d'Ivoire, le principal parti d'opposition, pour la présidentielle d'octobre prochain. Cette décision en phase avec la Constitution, loin de vraiment surprendre, interroge toutefois.

"Je reçois cette demande de candidature comme une mission de salut public découlant d'une attente forte de la base, m'imposant ainsi l'obligation de [prendre part à] cette convention".

C'est par ces mots que l'ancien Président ivoirien (1993-1999), Henri Konan Bédié, a clairement fait part de ses ambitions aux représentants de son parti, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire. Réunie le 20 juin à son domicile d'Abidjan, la délégation de quelques

dizaines de cadres et de militants était venue l'exhorter à se présenter à la convention d'investiture (25 et 26 juillet prochains) pour l'élection présidentielle qui aura lieu en octobre 2020.

Dix ans après sa dernière candidature, Henri Konan Bédié qui, présidentielle après présidentielle, apparaît encore, à 86 ans, comme le candidat naturel du plus vieux parti de Côte d'Ivoire, s'est remis en selle pour reconquérir un pouvoir qui lui a échappé 20 ans auparavant avec le coup d'État militaire du 24 décembre 1999.

La dernière participation du PDCI à une élection présidentielle remontait à 2010. Le parti avait renoncé à présenter en 2015 un candidat au profit d'un second mandat d'Alassane Dramane Ouattara (ADO), l'actuel Président ivoirien. Dans

les années qui ont suivi, l'idylle entre Henri Konan Bédié et ADO a fini par voler en éclats, des divergences profondes sur la question de l'alternance ayant eu raison de cette alliance nouée avec le fameux appel de Daoukro en septembre 2014.

Unique candidat après le retrait de Jean-Louis Billon, ancien ministre du Commerce et actuel secrétaire exécutif à la Communication et à la propagande du PDCI, qui incarne aux yeux de nombreux Ivoiriens l'une des figures jeunes et présidentiables de cette formation politique, Henri Konan Bédié devrait, sauf coup de théâtre, être investi pour le scrutin présidentiel d'octobre 2020.

Agences

FRANCE

Macron prêt à tout pour faire taire l'affaire Kohler ?

Mis en cause pour prise illégale d'intérêts lorsqu'il était directeur de cabinet d'Emmanuel Macron, alors ministre des Finances, le secrétaire général de l'Elysée a bénéficié d'un classement sans suite de l'enquête le visant. Comme le rapporte une enquête de *Mediapart* publiée le 23 juin, l'affaire du secrétaire général de l'Elysée Alexis Kohler refait surface après la divulgation par l'association anti-corruption Anticor d'une attestation rédigée au mois de juillet 2019 par Emmanuel Macron, dans laquelle le chef de l'État dédouane son bras droit, alors visé par une enquête préliminaire du parquet national financier ouverte en juin 2018 pour conflit d'intérêts et prise illégale d'intérêts. En substance, le haut fonctionnaire était mis en cause pour avoir dissimulé ses liens étroits avec la société italo-suisse MSC, premier client des Chantiers navals de l'Atlantique, alors qu'il était directeur de cabinet d'Emmanuel Macron à Bercy, de 2014 à 2016. Fait notable, Alexis Kohler "rejoindra le groupe maritime en tant que directeur financier entre novembre 2016 et avril 2017", rappelle *Mediapart*. Mais dans sa note rédigée en juillet 2019, Emmanuel Macron assure qu'Alexis Kohler n'est jamais intervenu, au moment où il était son directeur de cabinet au ministère, dans des dossiers liés à l'armateur italo-suisse. Evoquant "des faits particulièrement troublants", le député LFI Ugo Bernalicis a interpellé ce 23 juin le garde des Sceaux, lors d'une séance de questions à l'Assemblée nationale.

Agences

LIGUE 1 : CS CONSTANTINE

Qui succèdera à Redjradj ?



Après le départ du directeur général Rachid Redjradj, la question de son successeur se pose actuellement dans l'entourage du club constantinois. Si pour le moment, c'est l'ancien manager Naceredine Medjoudj qui assure l'intérim, plusieurs noms ont été évoqués pour le remplacer.

PAR MOURAD SALHI

Actuellement, le conseil d'administration de l'ENTP n'a rien encore évoqué officiellement. Avec la conjoncture actuelle due au coronavirus, les dirigeants veulent encore prendre tout leur temps avant de se fixer sur cette question. D'après une source proche du club, certains noms ont été proposés aux propriétaires du club. Ces derniers veulent faire un bon choix pour ce poste de responsabilité très important. Mais ils ne veulent pas se précipiter pour éviter tout chamboulement au sein de l'équipe.

Pour l'instant, c'est Naceredine Medjoudj qui est appelé à assurer la continuité. La direction a procédé déjà à l'installation de Medjoudj comme manager général pour une durée de deux mois. Aux yeux des observateurs, Medjoudj est bien placé pour diriger tel qu'il se doit les affaires du club phare des Ponts suspendus, surtout qu'il connaît parfaitement bien les détails de certains dossiers. C'est ce qui a motivé, d'ailleurs, le choix des propriétaires du club.

Arrivé au CSC en octobre dernier, Rachid Redjradj avait trouvé une équipe déséquilibrée sur tous les plans. Redjradj s'est étalé dès le début de sa mission sur la réorganisation des affaires dans la maison et lancer le projet du centre de formation.

Bien qu'il ait évoqué en juin sa décision irrévocable de démissionner du club, le départ a été finalement entériné jeudi dernier. "Je vous confirme que le conseil d'administration de l'ENTP ne m'a pas viré, loin de là, personne ne m'a notifié.

C'est moi-même qui ai déposé ma lettre de démission le 24 juin dernier, dans la mesure où je n'ai pas pu poursuivre ma mission à la tête du CSC pour des raisons purement person-

nelles et familiales", a-t-il indiqué.

Pour l'affaire du joueur Meziane, Rachid Redjradj avait indiqué qu'il ne fuit pas ses responsabilités. "Ma responsabilité est pleinement engagée dans le dossier du joueur Meziane, en m'engageant à régler tous les frais d'arbitrage jusqu'au TAS de Lausanne et à payer toute indemnité au-delà du minimum requis par le code du travail en dédommagement du licenciement abusif", lit-on dans la lettre de démission de Rachid Redjradj.

Par ailleurs, la direction du club procédera cette semaine à la nomination du staff technique qui sera appelé à travailler avec l'entraîneur en chef Abdelkader Armani. Pour rappel, Boutadjine sera nommé au poste d'entraîneur assistant, Labeni préparateur physique, alors que le poste d'entraîneur des gardiens sera confié à Charit. Avant de se fixer sur certaines questions, les propriétaires du club attendent la décision finale du Bureau fédéral concernant la reprise du Championnat. Les membres du bureau fédéral de la FAF vont se réunir demain mercredi pour se fixer définitivement sur cette question très embarrassante.

M. S.

NATATION

Jaouad Syoud rejoint l'Olympic Nice

Jaouad Syoud a rejoint les rangs de la formation française de l'Olympic Nice Natation (ONN), a annoncé, ce dimanche, la Fédération algérienne de natation (FAN).

"L'opération s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des nageurs de l'Equipe nationale. Jaouad Syoud, double champion d'Afrique en titre, a intégré officiellement le groupe d'élite de l'Olympic Nice, dirigé par l'entraîneur en chef Fabrice Pellerin", a expliqué la FAN.

Bénéficiaire d'une bourse de préparation octroyée par la FAN, sur des fonds dégagés par les pouvoirs publics, Syoud exploitera l'ensemble des installations sportives dont dispose le club azuréen.

"Le jeune talent algérien aura également à disposition un staff technique et médical complet composé d'un préparateur physique, un médecin du sport, un kinésithérapeute, un ostéo-

pathe, un nutritionniste, un psychologue et un préparateur mental", selon le communiqué de la FAN.

Sur le plan sportif, la Fédération algérienne s'attend à ce que ce partenariat permettra à Syoud d'améliorer progressivement ses performances, en vue des échéances futures : les Jeux Olympiques de Tokyo, le Championnat d'Afrique à Durban, le Championnat arabe à Alger, les Jeux méditerranéens à Oran et, à long terme, les JO de Paris-2024.

"Après la belle expérience vécue par Jaouad en Hongrie pendant 14 mois en compagnie de la triple championne olympique Katinka Hosszu, la reine des quatre nages, qui s'est conclue par de très bons résultats (...), nous sommes très heureux de la concrétisation de ce nouveau partenariat avec l'un des plus grands clubs européens", s'est félicité le président de la FAN, Mohamed Hakim Boughadou.

Pour la Fédération algérienne de natation, ce partenariat constitue une expérience "inédite" qui permettra de mieux suivre la préparation et l'évolution du nageur Syoud en étant en contact direct et permanent avec son encadrement technique.

"Nous sommes confiants dans le potentiel et la marge de progression de notre nageur qui a réalisé les minimas B des JO-2020 sur le 200 m quatre nages, et reste l'un des espoirs de la natation algérienne. Nous attendons de son nouveau club et de l'encadrement qui va le suivre à ce que Syoud se hisse encore plus haut en réalisant les minimas A du rendez-vous de Tokyo", a espéré Boughadou, précisant que "le but ultime de ce contrat est d'emmener le nageur algérien à une finale olympique, avec l'ambition d'un podium lors des JO de Paris".

APS

ESS, GUECHA :

« J'ai eu une offre de Belgique »

Dans un entretien accordé à la chaîne officielle de l'ES Sétif, l'ailier Houssein Guecha a indiqué avoir reçu une offre officielle de l'étranger en provenance de la Belgique.

Le meilleur buteur de l'ES Sétif cette saison a déclaré : « J'ai une offre officielle en provenance de la Belgique et j'ai parlé avec le président. Ce dernier m'a dit de rester pour disputer la Ligue des champions avec le club la saison prochaine. J'ai joué déjà cette compétition et j'ai un désir de la gagner. » Avant de poursuivre : « Je veux bien jouer à l'étranger et si le "mektoub" décide autrement je vais rester à l'ESS. En tant que joueur algérien, on aime tous jouer en Europe. J'ai 24 ans, et j'ai envie de jouer en Europe qui t'ouvre plusieurs portes et surtout celle de l'équipe nationale. J'ai envie de jouer pour un bon club à l'étranger et d'intégrer l'EN. »

MCA

Bourdim dans le viseur d'un club saoudien

Comme annoncé il y a quelques jours, le meneur de jeu algérien Abderrahmane Bourdim, 26 ans, s'apprête à quitter le Championnat algérien pour s'envoler vers l'Arabie saoudite. Le meneur de jeu du MCA n'a pas trouvé d'accord avec les dirigeants de son club pour prolonger son contrat qui s'est terminé en juin dernier. Selon son agent, le joueur a reçu lors des deux derniers jours une offre officielle en provenance d'un club du haut de tableau du Championnat saoudien.

ESPAGNE

L'avenir de Mandi en pointillés

L'international algérien Aïssa Mandi, dont le contrat pendra fin l'année prochaine avec le Betis Séville, est en discussion avec ses responsables au club pour une probable prolongation, sauf que ça n'avance pas bien...

Il a été laissé une nouvelle fois sur le banc lors du déplacement à Madrid face à l'Atletico pour une nouvelle défaite, 1-0, preuve que les choses ne se passent pas très bien pour lui en ce moment. En effet, la proposition faite par les dirigeants andalous est en deçà des espérances du champion d'Afrique qui intéressait, rappelons-le, des équipes anglaises et italiennes avant le début de la pandémie de coronavirus. En outre, même l'augmentation de salaire ne sera pas conséquente en raison de la crise financière qui a frappé la plupart des clubs en Espagne à cause du Covid-19.

FLIC OU VOYOU



21h00



Le commissaire Bertrand est retrouvé assassiné à Nice. L'un de ses collègues, le commissaire Grimaud est impuissant face à ce meurtre. Deux caïds, Théo dit l'Auvergnat et Achille Volfoni, à la tête du gang des Corses, dominant totalement la ville. Et certains policiers semblent même avoir partie liée avec le milieu de la pègre. Sans autre solution, Grimaud fait alors appel au commissaire Stanislas Borowitz, de la police des polices, pour dénouer l'affaire. Celui-ci agit toujours seul, inconnu, et sans se soucier le moins du monde du règlement. Stanislas Borowitz constate très rapidement que deux inspecteurs de la police des mœurs sont de mèche avec les truands

LE FANTÔME DE CANTERVILLE



21h00



Au fin fond d'une Bretagne de légendes, le fantôme d'Aliénor de Canterville est condamné à hanter le château de sa famille et à en faire fuir tous nouveaux habitants. Elle remplit cette mission à merveille, aidée de Gwilherm, son fidèle serviteur. Mais lorsque les Otis, une famille fuyant la vie parisienne, achètent le château, Aliénor se déssole car elle n'arrive pas à effrayer cette tribu du XXI^e siècle... Pire : les enfants la ridiculisent et les parents l'ignorent ! Seule Virginia Otis, 15 ans, émue par le sort du fantôme de Canterville, cherchera à la délivrer de la malédiction qui pèse sur elle

LE CONCERT DE PARIS 2020



21h00



Ce grand rendez-vous de la musique classique filmé au pied de la tour Eiffel est suivi par plusieurs millions de téléspectateurs dans le monde. Sous la direction de la cheffe d'orchestre Eun Sun Kim, l'Orchestre national de France, la Maîtrise et Choeur de Radio France, ainsi que les plus grands solistes internationaux nous offriront un concert de rêve, avant d'entonner une vibrante «Marseillaise», dans un intense moment d'union nationale. Le concert de Paris est le premier grand spectacle européen de musique classique à être maintenu. Il réunira des artistes lyriques de renom, dont les sopranos Fatma Said et Sonya Yoncheva, le baryton Ludovic Tézier et le ténor Benjamin Bernheim

MEURTRES EN CORNOUAILLE



21h00



Un jeune pêcheur découvre le corps sans vie de Morgane, accrochée à une balise à l'entrée du port de Douarnenez, là-même où la légende celtique situe la cité engloutie d'Ys. Le carnaval a pris fin la veille mais la jeune femme est encore costumée en Dahut, la princesse responsable de la disparition de l'antique cité. Séductrice sans scrupule comme son modèle, Morgane a-t-elle payé la jalousie d'un amant délaissé ou d'une rivale ? Ou bien le fait que son père, patron des sardinières, règne sur la ville comme le roi légendaire ? La mise en scène de sa mort fait en tout cas, étrangement écho à celle de Dahut, punie de ses vices par la noyade !



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

PLASTIC PARTOUT ! HISTOIRES DE DÉCHETS



21h00



Symboles de la société du tout-jetable, les plastiques sont devenus incontournables dans notre quotidien. Résistants, légers et peu coûteux à produire, ils sont néanmoins une plaie à collecter et à recycler après usage. Entre les dangers que leur abandon sauvage fait peser sur l'environnement et les risques sanitaires liés au recyclage rudimentaire qu'encourent les populations les plus pauvres, principalement en Chine, cette enquête réalisée sur trois continents dresse un état des lieux alarmant. Face aux puissants lobbies industriels et à la catastrophe annoncée, les politiques sauront-ils prendre les décisions qui s'imposent ?

LE MONDE DE JAMY



21h00



Dans ce numéro, Jamy Gourmaud et Myriam Bounafaa nous emmènent dans les coulisses des grands spectacles et des attractions préférées des familles françaises. Rois des feux d'artifice, artistes de cirque, cascadeurs, concepteurs de montagnes russes... Que l'on soit grand ou petit, ils nous font rêver, nous émerveillent, nous impressionnent. Comment nous mettent-ils des étoiles plein les yeux ? Dans le parc royal de Saint-Cloud, Myriam et Jamy ont pu suivre les préparatifs du plus grand feu d'artifice d'Europe, avec le spécialiste de la discipline, Jean-Eric Ougier, le «grand couturier du ciel». Autre usine à rêves : le cirque. C'est le spectacle vivant préféré des Français

LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT : LA BATAILLE DU JURY



21h00



L'heure de la finale a sonné ! Après trois semaines d'une compétition jalonnée de performances exceptionnelles, «La France a un incroyable talent : la bataille du jury» désigne son premier grand gagnant. Autant dire que les douze artistes en lice pour le sacre vont devoir livrer une prestation sans fausse note s'il veulent emporter l'adhésion du jury. Comme c'était déjà le cas lors des trois émissions précédentes, six nouveaux duels opposant chacun deux talents permettront de désigner les candidats qualifiés pour la superfinale. À l'issue de ces duels, chacun des six artistes qualifiés se verra attribuer une note sur 100 points, répartis entre le public et trois jurés

JURASSIC PARK 3



21h00



Cela fait huit ans que les dinosaures de John Hammond vivent seuls sur les îles de Isla Nublar et Isla Sorna. Alan Grant, rescapé d'un séjour sur Isla Nublar, s'est bien juré de ne plus les approcher. Mais poursuivant ses recherches, il rencontre un jour Paul et Amanda Kirby, à la recherche de leur jeune fils Eric, qui se proposent de financer son travail contre un survol avec eux de Isla Sorna. Accompagné de son assistant Billy, il prend les airs, s'endort, et se réveille sur l'île. Attaquée par un dinosaure, l'équipe tente de fuir mais manque son envol et s'écrase en pleine forêt



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03h52
Dohr	12h54
Asr	16h45
Maghreb	20h10
Icha	21h48

AEROPORTS FRANÇAIS

LES VOYAGEURS DES PAYS À RISQUE SYSTEMATIQUEMENT TESTÉS

Les voyageurs des pays classés “rouge” arrivant dans les aéroports français, subiront systématiquement des tests virologiques pour détecter le Covid-19, a indiqué avant-hier le porte-parole du gouvernement français, Gabriel Attal.

“On va systématiser les tests à l’aéroport pour les voyageurs qui viennent de pays dits ‘rouge’, c’est-à-dire, des pays où le virus circule le plus”, a-t-il déclaré sur BFM TV, confirmant une mesure précédemment envisagée par le ministre de la Santé, Olivier Véran.

Le test ne concernera néanmoins, que ceux qui ne l’ont pas subi dans le pays de provenance, mais il “faudra qu’ils puissent produire la preuve qu’ils ont fait un test”, a précisé M. Attal, sans donner de date précise pour l’entrée en vigueur de cette mesure.

Le nouveau dispositif devrait être mis en



place “dans les jours qui viennent” et le gouvernement français table sur une capacité de 2.000 tests PCR par jour.

Depuis le 1er juillet, les frontières exté-

rieures de l’Union européenne sont ouvertes aux voyageurs d’une quinzaine de pays dont l’Algérie. Mais le consulat de France à Alger, a annoncé le 9 juillet dans

un communiqué, que les personnes résidentes en Algérie ne sont pas concernées par la levée de la restriction.

Selon le site spécialisé VVA (visa-algerie.com), l’Algérie est concernée par la décision des autorités françaises, d’imposer des tests de dépistage du Covid aux voyageurs arrivant sur son territoire depuis l’étranger.

La liste des pays qui ne sont pas classés rouge a été publiée samedi au Journal officiel français : en plus des pays de l’Union européenne, les pays considérés comme sûr sont Andorre, l’Australie, le Canada, la Corée du sud, la Géorgie, l’Islande, le Japon, le Liechtenstein, Monaco, le Monténégro, le Maroc, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, le Rwanda, Saint-Marin, Saint-Siège, la Serbie, la Suisse, la Thaïlande, la Tunisie et l’Uruguay.

LE MOUDJAHID MOHAMED RAHAL TIRE SA RÉVÉRENCE

Le moudjahid Mohamed Rahal est décédé dimanche à l’âge de 77 ans, a-t-on appris auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Un des invalides de la guerre de libération, le défunt a rejoint les rangs de l’Armée de libération nationale (ALN), en qualité de soldat dans la région M’Chouneche dans la première wilaya historique, puis a été promu au grade de caporal-chef, avant de s’implanter dans les frontières algéro-tunisiennes (Base est) où il a été chargé de collecter les cotisations et denrées pour les faire parvenir aux moudjahidine.

Feu Mohamed Rahal a également pris part à plusieurs batailles contre le colonisateur inique toujours dans la première wilaya, lors

desquelles il a fait montre de grandes capacités et hautes performances qui lui ont valu la confiance et le respect de ses responsables mais également de ses frères moudjahidine. Il participa, durant la même époque, à nombre d’opérations et d’attaques contre les camps de l’ennemi, à l’instar des casernes de Ouenza et El Meridj et a été grièvement blessé. Au lendemain de l’indépendance, le défunt a été désigné en qualité de responsable des armes et des équipements à Tamanrasset, puis à Laghouat et Ouargla jusqu’à 1972 lorsqu’il prit sa retraite.

C’est à ce moment-là, qu’il prit la décision d’adhérer à l’Association des Grands invalides de l’ALN, et participa à plusieurs manifesta-

tions et activités historiques en revenant, du reste, sur son parcours révolutionnaire et le lourd fardeau que les Algériens ont eu à payer, afin de recouvrer leur liberté dérobée.

Des interventions qui ont traduit la conviction du révolu du devoir de préserver la mémoire historique, et la transmettre aux générations montantes.

En cette douloureuse circonstance, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni a adressé à la famille du défunt et à ses compagnons d’armes, ses sincères condoléances et son entière compassion, priant le Tout-Puissant de l’accueillir en Son vaste paradis et de prêter à ses proches patience et courage.

MÉDÉA ET BOUMERDÈS

TROIS CASEMATES POUR TERRORISTES ET UNE BOMBE ARTISANALE DÉTRUITES

Trois casemates pour terroristes et une bombe de confection artisanale ont été découvertes et détruites dimanche par des détachements de l’Armée nationale populaire (ANP) à Médéa et Boumerdès, alors que deux pistolets automatiques et une quantité de munitions ont été découverts à Djelfa, a indiqué hier lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l’Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 12 juillet 2020, trois (03) casemates pour terroristes et une (01) bombe de confection artisanale, et ce, lors d’opérations de

recherche et de ratissage menées à Médéa et Boumerdès (1re Région militaire), alors qu’un autre détachement de l’ANP a découvert deux (02) pistolets automatiques et une quantité de munitions à Djelfa/1re RM", précise le MDN. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement combiné de l’ANP "a arrêté, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, à Barika, wilaya de Batna/5e RM, trois (03) narcotrafiquants et saisi 50.000 comprimés psychotropes et une somme d’argent s’élevant à 20 millions de centimes, tandis qu’un autre détachement de l’ANP a saisi, en coordination avec les

services des Douanes à Ouargla/4e RM, deux (02) véhicules tout-terrain chargés de 55860 comprimés psychotropes et 40.000 paquets de cigarettes". Par ailleurs, des détachements de l’ANP "ont appréhendé, à Djanet/4e RM et Tamanrasset/ 6e RM, 43 individus et saisi 52 groupes électrogènes, 42 marteaux piqueurs, deux (02) détecteurs de métaux et divers outils servant dans les opérations illégales d’orpillage, tandis que des Garde-côtes ont mis en échec une tentative d’émigration clandestine de sept (07) personnes à bord d’une embarcation de construction artisanale, à Annaba/5e RM", ajoute la même source.

PÉTROLE/LIBYE

Tebboune reçoit un appel de Poutine

Le président Abdelmadjid Tebboune a reçu hier, un appel téléphonique de son homologue russe Vladimir Poutine, indique un communiqué de la présidence de la République. M. Poutine a aussi renouvelé son invitation au président Tebboune, pour effectuer une visite en Russie, dont la date sera fixée ultérieurement. “Au plan international, les deux parties ont évoqué le rôle de l’Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), dont la présidence tournante est assurée actuellement par l’Algérie” et les deux parties ont convenu de “poursuivre la concertation et la coordination avec les autres membres de l’Opep et ses partenaires pour la stabilisation du marché pétrolier international”. Concernant la situation en Libye, les deux présidents ont décidé “d’intensifier la concertation permanente afin de faciliter l’instauration de la paix et de la sécurité dans ce pays frère, dans le cadre d’une solution politique garantissant l’intégrité territoriale et la souveraineté nationale de la Libye”, conclut le communiqué de la Présidence.

COVID-19 EN ALGÉRIE

Un autre record enregistré !

Un nouveau record est enregistré pour les nouvelles contaminations au coronavirus en Algérie, avec le recensement de 494 nouveaux cas confirmés et 7 décès, durant les dernières 24 heures. Avec le nouveau bilan, le nombre total des cas confirmés dans le pays, passe ainsi à 19.689 cas, et celui des décès grimpe à 1018 morts, a indiqué hier à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l’évolution de la pandémie du coronavirus, le Dr Djamel Fourar.